L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 34 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 10 février 1944

Plus de délais militaires de l'Inco

Dernièrement un bon nombre d'employés de la compagnie International ont reçu leur appel militaire.

D'habitude lorsqu'un ouvrier recevait son appel, il n'avait qu'à la rapporter à son contre-maître et l'affaire était réglée. Il obtenait son sursis au bout de quelques jours.

Maintenant il semble que la compagnie ne donne plus de sursis. Plusieurs en effet ont dû partir pour Toronto sans que l'Inco veuille leur donner de sursis.

Cependant le gouvernement n'a pas encore dit que l'industrie du nickel n'était plus d'importance militaire. Que se cache-t-il làdessous? On va même jusqu'à prétendre en certains milieux que la compagnie voudrait se débarrasser de plusieurs sujets indésirables, C.I.O., etc.

La compagnie ou le gouvernement pour être honnêtes devraient faire une déclaration là-dessus. Si l'Inco ne donne plus de sursis, et que ce fait soit connu la moitié de ses employés la quitteraient immédiatement. Nous nous demandons même pourquoi des gens continueraient à travailler là pour des salaires excessivement plus bas qu'ailleurs.

Bigamie à Sudbury

Léo Patry, 574 rue Kingsway, à Sudbury a obtenu sa liberté sous cautionnement de $1000 devant le juge E. Proulx. Patry est accusé de bigamie. La couronne affirme que Patry fut marié le 29 octobre 1934 à Blézard Valley et s'est marié pour une deuxième fois avec une autre femme, le 14 octobre 1941. Sa deuxième épouse, vient, dit-on, de Coniston. Le juge Proulx n'a fixé aucune date pour le procès.

Prix plus haut du peuplier

Les bûcherons du district de Sudbury qui ont coupé du peuplier pourront obtenir $1.35 de plus la corde pour leur bois. Un nouveau plafond sur le prix du peuplier, pour ce district a été approuvé par le contrôleur du bois, A. H. Williamson. Le nouveau prix est fixé à $7.50 la corde, au lieu de $6.15 le prix antérieur. Le district de Sudbury fait partie du nord compris dans une ligne courant au nord de la Baie Georgienne jusqu'à Capréol, ensuite à l'est jusqu'à la rivière Ottawa, et le long de la frontière du Québec jusque dans le sud Ontario pour revenir à la Baie Georgienne. Le nouveau prix donnera entre $2,500 et et $2,000 de plus aux colons du district de Sudbury qui ont expédié du peuplier.

Ils payent l'amende

Pour avoir manqué de rapporter la vente et l'achat d'un véhicule moteur, John Tolvanen, de 361 rue Elm, ouest, Sudbury, a dû payer une amende de $15 ou passer 30 jours à l'ombre, quand il est comparu en cour de police. L'accusation contre Emile Montpetit, boulanger de Chelmsford, qui a acheté le camion de Tolvanen, a été remise à la semaine prochaine. Montpetit a été accusé de s'être servi de coupons d'essence illégalement. La sûreté provinciale affirme que Tolvanen a vendu le camion à Montpetit pour argent comptant et n'a pas enregistré la vente. La police dit que Tolvanen n'a pas retourné son livret de rationnement au contrôleur de l'huile, tel que l'exige la loi.

Lettre d'Ottawa

LA COORDINATION DE TOUTE LA POLITIQUE IMPERIALE EST LA PREOCCUPATION DU T. H. M. KING

Le premier ministre, cependant, veut arriver à cette fin par des moyens autres que celui que propose lord Halifax.—On peut dire que l'impérialisme camouflé reste la politique extérieure du gouvernement.—La question des élections générales est plus obscure que jamais, par suite des déclarations de M. King.—Le débat sur l'adresse sera court.

Ottawa.—Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône s'est ouvert rapidement. Dès le premier jour, tous les chefs de parti prirent la parole: M. John Graydon, leader parlementaire de l'Opposition conservatrice progressiste; le premier ministre Mackenzie King; M. M.-J. Coldwell, leader de la C.C.F.; M. John Blackmore, chef du Crédit social, et M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire canadien. Le débat sur l'adresse va être relativement court à comparer à l'an dernier. Les chefs ont donné l'exemple d'une plus grande concision. Le programme législatif de la session est fort chargé. Ils ne veulent pas encourir les reproches qui se sont élevés, l'an dernier, contre la précieuse perte de temps causée par des interminables discours. On s'attendait que le débat prit fin vendredi dernier. Mais on a dû le prolonger jusqu'au commencement de la semaine.

Au nom du groupe conservateur progressiste, M. Graydon a soumis l'amendement suivant à l'adresse:

"Nous désirons exprimer respectueusement à votre Excellence le regret que vos conseillers n'aient pas jugé à propos:

a) de prendre les dispositions indispensables pour remplir les promesses déjà faites, afin de répondre aux besoins et de pourvoir à l'embauchage des hommes et des femmes des forces armées lors de leur démobilisation;

b) de prendre les mesures nécessaires pour permettre à l'agriculteur de donner son plein rendement soit pendant, soit après la guerre, en suivant un programme efficace et stable à longue échéance;

c) d'édicter un code national du travail susceptible d'assurer un maximum de production et de donner à l'ouvrier la place qui lui revient dans notre économie nationale; de corriger les clauses indument coercitives ou restrictives de l'ordonnance de 1943 régissant les salaires en temps de guerre;

d) de restreindre les contrôles exercés par la bureaucratie ainsi que l'enrégimentation, de reconnaître et de restaurer l'autorité du parlement; de mettre un frein à l'empiétement perpétuel sur les droits des provinces et aux tentatives centralisatrices de l'autorité."

M. Coldwell, leader de la C.C.F., a proposé en sous-amendement que l'on retranche dans l'amendement tous les mots qui suivent "Que" et qu'on leur substitue les suivants:

"Nous soumettons humblement à Votre Excellence que ses conseillers, de l'avis de l ahCambre, ont failli à leur devoir en ne suggérant pas les réformes sociales de base et les mesures économiques qui seules peuvent hâter la victoire et rendre possible au Canada l'emploiement total de la main-d'oeuvre ainsi que l'avénement d'un régime de sécurité sociale complète".

LA DECLARATION DE LORD HALIFAX

Dans ce débat, ce sont les déclarations du premier ministre Mackenzie King qui ont le plus d'importance. Le chef du gouvernement n'aurait pas probablement exposé son attitude au sujet de la constitution d'un conseil impérial, si lord Halifax, ambassadeur anglais à Washington, n'avait pas, quelques jours auparavant, suggéré que, dans l'organisation de la paix internationale, le Commonwealth britannique des nations ne parlât que d'une seule voix en matière de politique étrangère et de défense nationale. La déclaration de lord Halifax, venant à la veille de la conférence impériale déjà annoncée, provoqua une vive réaction dans le public. M. King ne put passer sous silence ce discours. Il en profita pour répondre, en même temps, au projet similaire du général Smuts, de l'Afrique-sud, et exposer son attitude au sujet des relations du Canada avec l'Empire et le reste du monde.

La déclaration officielle du gouvernement canadien est un peu longue. Nous n'avons pas l'intention de la citer en entier. Nous nous contentons d'en détacher le principal passage. M. King a dit:

"La déclaration de Moscou, sur la sécurité générale, laisse prévoir un système qui comporterait, pour en assurer le succès, le ferme engagement, de la part de toutes les nations pacifiques à contribuer au maintien de la paix. L'Angleterre, les Etats-Unis et l'Union soviétique étaient tous représentés à la conférence de Moscou. Ce qu'on semblerait suggérer maintenant, c'est que le premier devoir du Canada devrait être de s'engager à poursuivre dans toutes les questions de relations extérieures, politique étrangère, défense, questions économiques, questions et communications coloniales, pour rappeler ici les paroles de lord Halifax, — un programme commun qui serait arrêté et exécuté par tous les gouvernements du Commonwealth. Je soutiens que, outre la question de savoir comment ce programme commun serait arrêté ou mis à exécution, une telle idée est contraire à l'établissement de la sécurité efficace dans le monde et, partant, est opposée aux véritables intérêts du Commonwealth lui-même.

"Nous sommes certes résolus de perpétuer la collaboration la plus étroite entre le Canada, le Royaume-Uni et les autres pays du Commonwealth. Rien de ce que je déclare en ce moment ne doit être interprété comme étant l'approbation de tout autre point de vue que celui-ci. La collaboration au sein du Commonwealth britannique revêt, et continuera de revêtir, un cachet particulier d'intimité. Mais, lorsqu'il s'agira de traiter des grands problèmes qui déterminent la paix et la guerre, la prospérité ou une crise économique, cette collaboration ne doit pas être exclusive ni dans sa portée ni dans ses méthodes. En envisageant les questions mondiales de sécurité, d'emploi de la main-d'oeuvre ou des normes sociales, nous devons nous joindre non seulement aux pays du Commonwealth, mais à tous les autres Etats qui partagent les mêmes idées, si nous voulons faire prévaloir nos buts et nos idéals. Nos engagements à l'égard de ces grands problèmes doivent être englobés dans un plan général, que celui-ci ait une portée mondiale ou régionale.

"Nous envisageons donc, dans l'intérêt de la paix, une collaboration étroite non seulement au sein du Commonwealth britannique, mais avec toutes les nations amies, petites ou grandes".

Cette déclaration est très importante, parce qu'elle nous fait connaître l'attitude du gouvernement

(Suite à la page quatre)

Possession de liqueurs

Une campagne contre les contrebandiers dans le district Espanola, par la sûreté provinciale, a obtenu des résultats. Deux personnes ont dû comparaître devant le magistrat W. J. Golden, de Little Current. Les deux, accusés de commerce illégal en vendant de la liqueur, sont Philippe Lajeunesse et Arthur Beauchamp, tous deux d'Espanola. Lajeunesse a dû payer une amende de $100 et les frais pour possession illégale de liqueur pendant que Beauchamp payait $10 et les frais pour avoir de la bière ailleurs que dans sa demeure. Les accusations furent portées à la suite d'enquêtes par l'agent J. W. McBain, du détachement de Sudbury de la Sûreté provinciale. D'autres seront accusés.

Une commission d'enquête

Un échevin de la ville Léo Landreville s'est constitué une commission d'un seul homme pour faire enquête dans les polices d'assurance sur les propriétés de la ville. Dans cette enquête il examinera les assurances contre pertes, feu et la propriété. Il a parlé de la chose au conseil de la ville de Sudbury quand un rapport est arrivé de la compagnie d'assurances disant qu'elle ne paierait pas les dommages subis par une femme sur la rue Montagne quand elle se brisa un bras en tombant sur les rues glacées. L'échevin Landreville était d'avis que de telles polices ne servaient aucunement à la ville, et que les autorités de la ville pourraient dire "non" tout aussi bien et sans qu'il en coûte autant. Dans la discussion sur les polices d'assurances, l'échevin Landreville a insisté que plusieurs des polices détenues par la ville coûtaient trop cher pendant que d'autres étaient inadéquates. Il fera enquête lorsque chaque police sera échue. Le conseil de la ville de Sudbury donnera probablement $100 à l'institut national pour les Pauvres. Durant sa réunion régulière, le conseil semblait sympathique à la demande faite par A. B. Howe, de North Bay. Il est secrétaire pour l'institut et sa demande a reçu l'appui du Dr M. V. J. Keenan, de Sudbury, président du comité pour le district. M. Howe a signalé que 62 personnes dans le district de Sudbury ont reçu l'aide de l'institut pour les aveugles. De ce nombre, 22 demeurent à Sudbury même, déclara M. Howe.

Un nouveau département

La Chambre de Commerce de Sudbury a donné tout son appui à l'établissement d'un département séparé dans le gouvernement provincial pour diriger le commerce du tourisme. L'appui est venu à la demande de l'association du Tourisme du nord Ontario. Cette association a préparé un dossier qui sera présenté au gouvernement de l'Ontario durant sa convention annuelle à Toronto, entre les 13 et 16 mars. Les groupes divers de l'association demanderont qu'au nouveau département soit donné le contrôle de la coupe du bois dans le nord, de la reforestation, des installations pour touristes, de guides, de bureaux d'information, des fermes de bois et de l'inspection des maisons de touristes. La Chambre de commerce de Sudbury enverra deux délégués à Toronto pour appuyer l'association du tourisme dans sa demande auprès du gouvernement.

Un Japonais l'attaque

Un japonais âgé de 39 ans est détenu en prison du district à Sudbury. On dit qu'il a frappé un contre-maître avec une hache après une dispute au sujet du droit du japonais de quitter son emploi comme bûcheron avec la Austin Lumber Limited, près de Chapleau. Il a comparu en cour de police à Sudbury accusé d'assaut. Son procès a été remis pour une semaine afin de permettre à la gendarmerie royale de faire enquête. On dit que le japonais a attaqué Wyndham Rehel, contremaître pour la Austin Lumber Company, après que Rehel a refusé de le payer, lui disant qu'il devait donner un avis de sept jours. Le japonais avait été envoyé au camp de bûcherons il y a trois mois et demi, venant de Toronto. Il demeure au Canada depuis 22 ans, passant la majeure partie du temps en Colombie britannique.

L'après-guerre

L'établissement de salles de repos à Sudbury sera peut-être un des points du programme d'après-guerre pour la ville de Sudbury. La chose sera peut-être réalisée à cause des nombreuses plaintes portées devant le conseil de la ville par les magasineurs qui viennent à Sudbury pour dépenser leur argent. Le maire Beaton a demandé à l'inspecteur du bureau de santé, Frank Rothery, de préparer un relevé sur la possibilité de telles installations dans la région du centre de la ville. Son rapport sera présenté au conseil de la ville. M. Rothery a suggéré trois endroits possibles: la propriété en forme de triangle entre la voie du Pacifique canadien et l'Hôtel Montréal; les caves des édifices Mackey et Comtois; et la propriété adjacente au nouveau restaurant Plaza sur la rue Durham.

Récupération du papier

Le comité de récupération de Sudbury est louangé de toute part par le surintendant provincial de la récupération pour avoir bien conduit sa dernière campagne de papier. Mme D. S. Humphrey, présidente du comité, a reçu un message de félicitations de James C. Gray, de Toronto, surintendant provincial. Dans ses félicitations à Mme Humphrey, et son comité, M. Gray a dit sur une moyenne de personnes, Sudbury avait dépassé Toronto. Sudbury a recueilli 4.6 livres de papier par personne pendant que Toronto n'a recueilli que 3.1 livres par personne. Mme Humphrey est d'avis qu'on pourrait faire encore mieux lors de la prochaine campagne. Elle dit que le comité croit à une plus grande coopération et a fixé l'objectif pour février à 65 tonnes.

Le bureau de santé

La commission du Bureau de santé de Sudbury est opposée à l'abandonnement du présent système de recueillir les déchets dans la ville de Sudbury. A une réunion annuelle, la commission s'est déclarée contre l'ancien mode de recueillir les déchets alors qu'on cédait la chose à des entrepreneurs privés. Tous étaient d'avis que le présent système, sous la surveillance des autorités municipales, rendait la collection régulière, et assurait une des conditions plus salubres. Les rapports annuels sur les différentes phases de la santé à Sudbury furent présentés à la réunion. Rodger Mitchell a été réélu comme président pour cette année.

Au Royaume de la Femme

QUAND FEMME VEUT

Il n'y a pas de force au monde plus puissante que le vouloir d'une femme.

Et pour montrer que de tous temps on a cru à cette force, il est un vieux dicton populaire qui affirme que "ce que femme veut, Dieu le veut".

Mais hélas, non, Dieu ne veut pas toujours ce que femme veut.

Parce que les vouloirs de la femme ne sont pas toujours en concordance avec ses desseins.

Elle a pour réussir ce qu'elle désire ardemment toutes sortes de trucs, je n'ai pas dit ruses, auxquels ne songerait pas une imagination d'homme, fut-elle la plus fertile.

Une femme veut être belle? Même si elle est la plus dépourvue des charmes de la nature, elle videra les salons de beauté, s'il le faut; elle se privera pendant des jours, de mille douceurs auxquelles elle s'était habituée pour se faire "une ligne"; elle s'imposera tous les exercices inimaginables pour parvenir à son but. Elle sera belle, parce que c'est une chose possible à toute femme, et que sa volonté est ardente pour ne pas dire têtue.

Une femme veut être bonne? Elle prendra les mêmes moyens, mais dans un autre domaine. Si elle le veut réellement elle le sera en dépit de tout et contre tous.

Qu'elle s'occupe de soi ou des autres, si elle a décidé une chose, elle la fera coûte que coûte, même s'il faut pour cela marcher son son coeur et écraser son orgueil.

Une femme seule c'est une force, mais si toutes les femmes du monde voulaient bien se donner la main, comme dirait le poète, cela ferait une jolie ronde autour du monde, sûrement, mais si elles voulaient se donner la main en unissant leur coeur, pour une cause noble et grande, rien ne saurait briser cette chaine merveilleuse et formidable.

Et si les femmes voulaient, le voulaient bien, de toute leur âme, comme une chose que Dieu voudrait aussi, je crois que la paix serait sur le monde.

Courrier de Lysette

D.—Que faut-il penser des personnes qui demandent à emprunter notre automobile? Je comprends très bien que c'est pour des raisons sérieuses qu'elles le font, mais actuellement il est si difficile de se procurer des pneus et de l'essence qu'il me semble que l'on ne devrait jamais demander de se servir de la voiture d'un autre. Que vous en semble-t-il?—AUTOMOBILISTE.

R.—Vous avez raison. En temps de guerre, où les restrictions deviennent chaque jour plus grandes, nos gens devraient avoir assez de bon sens pour ne pas abuser de la bonté des propriétaires d'automobiles en empruntant leur voiture. Si ce sont des "amis" qui agissent de la sorte, les propriétaires n'oseront leur refuser, et voyez la situation embarrassante pour ces derniers . . .

Il y a encore assez de moyens de transport à la disposition du public, que l'on doit éviter d'importuner ceux qui possèdent des autos. Que ceux-ci refusent donc poliment à leurs emprunteurs, en alléguant la raison du rationnement des pneus et de l'essence, qui est certes suffisante!

D.—Comment blanchit-on les touches jaunies d'un piano?—MARYSE

R.—On y passe avec précaution un chiffon imbibé de peroxyde et de jus de citron mêlés en parties égales. Eviter de toucher aux touches noires.

D.—Comment s'y prend-on pour confectionner des bas d'enfants dans des bas usagés d'adultes? — DESIREUSE D'APPRENDRE.

R.—Commencez par tailler un patron de papier sur un petit bas ouvert de la grandeur de celui que vous voulez confectionner, laissez un peu de marge pour la couture. Placez votre patron sur la meilleure partie du grand bas et maillez; assemblez ensuite à la main en une fine couture.

D.—J'ai vingt-deux ans et j'ai un ami de mon âge, qui est dans l'armée et s'attend de partir bientôt. C'est un garçon sérieux qui prétend m'aimer beaucoup, et cependant, ce qui me tracasse c'est qu'il me dit toujours de ne pas refuser pour lui ni de sortir avec d'autres, ni d'accepter le mariage si on me le propose. Il ajoute que s'il était sûr de revenir, il me demanderait de l'attendre. Croyez-vous que ce jeune homme m'aime vraiment? — LOUVETTE.

R.—C'est fort possible, pour le moment, mais le fait qu'il ne veut pas engager l'avenir indique qu'il n'est pas très sûr de ses sentiments. Vous seriez sage en ne perdant pas l'occasion de vous faire d'autres amis.

D.—Pour quel usage place-t-on une tranche de citron sur le bord du verre et comment s'en servir?—V.M.

R.—Au cas où vous aimeriez à aromatiser de citron votre boisson. Vous le pressez dans le verre ou la déposez sur l'assiette selon le cas.

D.—Je dois acheter du linoléum et je me demande s'il y a une bien grande différence entre la qualité du linoléum "inlaid" et celle du linoléum ordinaire. Pourriez-vous me renseigner à ce sujet? Merci. — MAITRESSE DE MAISON.

R.—La différence de qualité entre le linoléum "inlaid" et l'autre est très grande; la première étant infiniment supérieure à la deuxième. C'est pourquoi "l'inlaid" est plus coûteux, mais par contre il dure beaucoup plus longtemps.

D.—J'aime beaucoup votre courrier et je viens à mon tour demander conseil. Je voudrais savoir si vous connaissez un remède qui ferait disparaître les boutons sur la figure.—QUI AIMERAIS SAVOIR.

R.—La plupart des jeunes connaissent l'ennui d'avoir dans la figure des boutons qu'on peut attribuer à une mauvaise alimentation ou à un peu d'anémie. Les mets riches, les bonbons, la crème, les boissons gazeuses en abondance et autres peuvent les causer. Il faut donc n'en pas abuser. Si vous croyez devoir consulter votre médecin, il vous prescrira des vitamines supplémentaires ou un bon tonique. Comme traitement externe, faites le soir, des applications d'huile de ricin sur ces boutons ce qui aura pour résultat de les assécher rapidement.

D.—Veuillez s.v.p. me dire comment et combien de temps se porte le deuil d'un père?—UNE ABONNEE.

R.—Le deuil d'un père tel qu'on l'observe généralement, un an de noir, et six mois de demi-deuil. Mais il est admis de porter un peu de blanc, dès les premiers mois.

A. Lafrance & Fils
8 Durham N. Tél. 5-5645

FOURRURE
Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

Petits conseils

Mamans, l'hiver est là . . . et le moment d'armer vos enfants pour résister à ses intempéries . . . L'huile de foie de morue est le fortifiant idéal . . . et coûtant le moins cher. Certains enfants reculent devant ce remède. Utilisez le citron pour masquer le goût: mettez dans le fond d'un verre du jus de citron avec du sucre, la dose d'huile de foie de morue au-dessus. Faites avaler le tout d'un trait sans respirer.

• •

POUR BEBE

Bébé se découvre en s'agitant dans son petit lit. Faites-lui donc un pyjama de chaud tissu, avec un pantalon assez ample, mais dont les jambes se terminent par des pieds bien clos munis à l'extrémité d'un cordon coulissé. Il s'habituera très vite à ce genre de vêtement et vous ne craindrez plus, pour lui, les refroidissements.

• •

POUR LES MAINS GERCEES

Mélanger à parties égales: glycérine anglaise, eau de Cologne, jus de citron. Conserver dans un récipient de porcelaine, enduire les mains de ce produit après s'être lavé les mains et quand elles sont encore un peu humides.

• •

POUR LES PIEDS FROIDS

Brossez les pieds matin et soir, avec une brosse douce, trempée dans l'eau froide. Cette friction active la circulation du sang.

• •

POUR ECONOMISER DU CHARBON

L'après-midi il n'est souvent plus besoin d'un feu vif mais d'une douce chaleur. Il suffit d'entretenir le feu en le couvrant, soit du charbon recueilli en tamisant les cendres, soit de paquets serrés d'épluchures de légumes enveloppés de journaux légèrement humides.

• •

POUR CONSERVER A LA FLANELLE SA SOUPLESSE

Après avoir lavé la flanelle à l'eau froide ou tiède, trempez-la dans une eau additionnée d'ammoniaque. Rincez à l'eau claire, tordez légèrement, enveloppez dans un linge pour qu'elle sèche un peu, puis étendez à l'air, repassez un peu humide.

• •

EVITEZ LA GRIPPE

Pour éviter les refroidissements, inutile de vous couvrir d'un tas de vêtements qui empêchent votre peau de respirer. Portez simplement, à même la peau, un sous-vêtement léger mais chaud en laine ou flanelle de laine. Ça vaudra mieux encore que chandail, etc. Des expériences ont été tentées sous contrôle médical, dans des écoles et les enfants, choisis parmi les débiles, porteurs de sous-vêtements de flanelle de laine ont manqué l'école moitié moins longtemps que les autres, et ont vu disparaître leurs rhumes et leurs toux.

Choses utiles à la ménagère

Céréales. — Toutes les céréales exigent une cuisson parfaite. Les grains entiers (blé concassé ou avoine roulée) cuisent plus vite quand ils ont trempé toute la nuit dans de l'eau fraiche. Les céréales moulues, finement hachées ou déjà cuites en partie, exigent moins de temps. Faites toujours cuire 3 à 5 min. sur feu direct, puis complétez la cuisson au bain-marie.

Oeufs.—Les faire cuire lentement sur feeu modéré. Lorsque les oeufs coûtent cher, on peut les remplacer par de la farine pour lier les sauces (2 cuil. à soupe de farine à la place de l'oeuf). Quand la recette spécifie des blancs d'oeufs, utilisez les jaunes dans les mayonnaises pour salades, galettes ou biscuits, etc.

Fruit. — Attendez que les fruits soient cuits pour les sucrer. Ils seront plus tendres et il faudra moins de sucre. En faisant cuire les fruits secs recouverts d'eau dans une casserole couverte, au four à une chaleur modérée, on n'a pas besoin de faire tremper les fruits et ils exigent ainsi moins de sucre.

Viandes.—Evitez la chaleur trop vive pour la cuisson. Les morceaux moins tendres exigent une cuisson longue, lente, à une chaleur humide (au pôt, en casserole). On peut combiner les céréales et les légumes avec la viande pour faire un plat économique de résistance (pâtés de viande, ragoûts, etc.)

Soupe.—Un bouillon d'os, de jus de viande, d'eau de cuisson des légumes et des restes de légumes, fait une excellente soupe. On peut l'épaissir et le rendre plus nourrissant en y ajoutant du macaroni, des nouilles, de l'orge ou de l'avoine roulée.

Légumes. — La cuisson au four ou à l'étuvée est la meilleure. Ne laissez pas perdre une goutte de l'eau dans laquelle les légumes ont cuit, ou du jus des légumes en boîtes. Le sel ajouté pendant la cuisson conserve la couleur. N'ajoutez pas de soda, car le soda détruit les vitamines. Les légumes verts trempés trop longtemps ou trop cuits ont perdu toutes leurs vitamines et subtances minérales. Attendez pour hacher les légumes en salades que vous soyez prêtes à les servir.

MON AME

Mon âme a la candeur d'une chose étoilée,
D'une neige de février . . .
Ah! retournons au seuil de l'enfance en-allée,
Viens-t-en prier . . .

Ma chère, joins tes doigts et pleure et rêve et prie,
Comme tu faisais autrefois
Lorsqu'en ma chambre, au soir, vers la Vierge fleurie
Montait ta voix.

Ah! la fatalité d'être une âme candide
En ce monde menteur, flétri, blasé, pervers,
D'avoir une âme ainsi qu'une neige aux hivers
Que jamais ne souilla la volupté sordide!

D'avoir l'âme pareille à de la mousseline
Que manie une soeur novice de couvent,
Ou comme un luth empli des musiques du vent
Qui chante et qui frémit le soir sur la colline!

D'avoir une âme douce et mystiquement tendre,
Et cependant, toujours, de tous les maux souffrir
Dans le regret de vivre et l'effroi de mourir,
Et d'espérer, de croire . . . et de toujours attendre!

Emile NELLIGAN

La Sainte de Lourdes

Février! Ne vous semble-t-il pas que ce mois-ci fait vibrer d'un amour plus tendre, plus confiant et plus profond toutes les âmes, qui connaissent la Vierge, l'Immaculée? Ce mois rappellera jusqu'à la fin des siècles les dix-huit visites de l'Impératrice du ciel à la pauvre enfant souffreteuse de Lourdes, Bernadette, ramassant du bois mort sur les bords grandioses du Gave, fuyant bruyamment. Quand on prononce ce simple nom de Bernadette, l'Immaculée apparait en quelque sorte et la liaison ne peut se supprimer.

Je vais vous esquisser en peu de mots la vie de la chère petite sainte. Oh! c'est bien difficile de parler des saints! Tout de même, je suis sûre que Bernadette Soubirous m'aidera à vous la faire connaitre et mieux aimer.

Bernadette Soubirous, enfant de très, très pauvres gens, avait quatorze ans quand le 11 février 1858, la Vierge Immaculée lui apparut pour la première fois. Cette fillette ne savait ni lire, ni écrire. On n'avait pu lui apprendre le catéchisme, ni lui donner la première communion. La pénurie de sa famille était si grande qu'au logis, on ne mangeait jamais à sa faim, bien que le père fut meunier. On demeurait dans un misérable taudis appelé "le cachot", habitation donnée aux Soubirous par charité. Pour soulager la famille, la marraine de Bernadette qui demeurait à Bartès, non loin de Lourdes, prit l'enfant chez elle et celle-ci devait en retour, garder au champ les brebis de sa protectrice. La jeune bergère, toujours maladive, toussant, grelottant de froid, ne se plaignait jamais. L'envie n'effleura jamais son coeur ni celui de sa très indigente famille. Les Soubirous furent très dignes dans leur profonde misère et quand plus tard, se répandirent au loin les insignes faveurs de l'Immaculée pour leur angélique enfant, toute offrande, tout cadeau fut résolument refusé et la famille resta pauvre.

L'enfant de Lourdes fut comme emmurée dans la simplicité et l'humilité. Jamais, il ne lui vint à l'esprit de se glorifier de la prédilection de la Vierge, et cela alla si loin que Bernadette fut tout étonnée que la Mère de Dieu lui dit vous en lui parlant . . . comme si elle, pauvre bergère, avait été une grande dame!

—"Voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant quinze jours?

—Oui . . . Elle m'a dit vous, constate en baissant la tête l'enfant traitée de sotte par la marraine et de pouilleuse par les gamins.

Quelques années plus tard, Bernadette sut lire et écrire et même faire un brin de toilette. Elle pensa alors devenir religieuse et entra chez les Soeurs de la Charité de Nevers qui avaient été à Lourdes ses patientes institutrices. Là, la croix l'accompagna. La Reine du ciel ne lui avait promis le bonheur que pour la vie future. Donc, sainte Bernadette eut à souffrir de la part de la Mère générale et de la maitresse des novices qui ne crurent pas à sa sainteté. Elles l'humilièrent constamment et publiquement. Dieu le permit sans doute pour accroître le mérite de l'humble religieuse, mais on peut croire qu'il permit de véritables laideurs dans le voisinage afin de nous instruire sur le chemin pénible de la sainteté!

Soeur Bernadette possédait un caractère prompt et avait la riposte vive, piquante même, fine et spirituelle. Les derniers instants de la religieuse furent marqués de la plus profonde humilité. "Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour moi . . . pauvre pécheresse . . . pauvre pécheresse. Telles furent ses paroles d'agonisante.

Quelle leçon et que notre petitesse est extrême, vue à la lumière des saints, reflétant celle de Dieu!

Voilà une bien courte et bien mince esquisse de la vie de l'enfant de Lourdes. Lire sa biographie est un charme, une leçon de simplicité, d'humilité et un repos pour l'âme.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—Le 31 janvier. le P. Arthur Bérubé, prisonnier des Japonais en Chine recevait le sous-diaconat, d'après les nouvelles reçues par sa famille récemment. Le Père Bérubé devait recevoir le diaconat le premier février. Le jeune missionnaire sera reçu prêtre en juin prochain. Nous prions les paroissiens de Hanmer et tous les amis du Père Bérubé de bien vouloir penser à lui, dans leurs prières.

Jeudi le 3 février, le soldat Alphonse Lajambe du Camp Borden, était de passage à Hanmer.

Tous ceux qui désirent faire parvenir des nouvelles à l'Ami du Peuple sont priés de s'adresser à M. Adolphe Proulx. Il se fera également un plaisir de renouveler votre abonnement.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 10 février 1944

On parle d'élections

Parce que M. King a déclaré qu'à moins de circonstances imprévues il n'y aurait pas d'élections cette année, il faut se dire qu'il se peut fort bien qu'il y en ait.

Comme les chefs des partis de l'opposition l'ont dit, commençant par M. Raymond, M. King n'a plus la confiance des électeurs surtout des Canadiens français. Les quatre élections complémentaires l'ont démontré clairement. Le premier ministre le sait plus que tout autre; c'est sans doute pour cela qu'il veut gagner du temps, caser ses suiveux, etc . . .

Pour nous, de Nipissing, voici quelques points généraux sur lesquels il nous faut absolument réaliser l'unanimité.

Notre district étant à majorité catholique et français il nous faut un candidat catholique et canadien-français. Il ne faut pas qu'à Ottawa nous perdions un autre des nôtres. En démocratie, le candidat est supposé représenter la majorité, alors soyons pour ce point-là. Il faudra que ce candidat se prononce carrément contre la politique de guerre du parti libéral de M. King, des cadeaux des milliards, de l'immigration, contre le geste de l'amendement à la constitution, etc., et enfin contre toutes les "écoeurantéries" qui se sont commises depuis quatre ou cinq ans.

Enfin le point le plus important, il ne faut pas que ce candidat soit un suiveux à aucun point de vue. Pas un vote canadien-français à un suiveux.

Camille LEMIEUX

Lord Halifax et M. King . . .

Lord Halifax, ambassadeur de l'Angleterre aux Etats-Unis, est venu, il y a quelque temps déjà, nous servir un beau poulet. Dans sa tête carrée d'anglais, nous pouvons dire que ce n'était pas si bête après tout. Convaincu (comme le sont ceux de sa race) qu'ils sont la matière, l'esprit, le cerveau, l'intelligence, en un mot tout ce qu'il y a de plus grand, de plus chevaleresque, de plus noble au monde, Lord Halifax à Toronto nous a dit que ce que nous faisons pour l'Angleterre dans cette guerre-ci il faut le continuer pendant la paix. Il faut la supporter, car seule, elle ne pourrait plus tenir sa place à côté des Etats-Unis, de la Russie et de la Chine. Mais si nous, les dominions (colonies, ça revient au même) continuons l'aide qu'on lui fait présentement elle sera encore grande puissance. Il faut que l'empire, le commonwealth marche de pair partout, en politique internationale surtout. Et j'en passe! M. King au début de la session s'est dépêché de désapprouver Lord Halifax disant qu'au lieu d'une collaboration d'ordre impérial, il veut que le Canada s'inspire d'une collaboration d'ordre international. Mais comme ces paroles en soi ne veulent rien dire et en plus sortent de la bouche de notre premier ministre, nous pouvons donc affirmer que parce qu'il a déclaré ne pas admettre les idées de Lord Halifax c'est qu'en fait il les admet et qu'il suivra comme toujours.

Et pour preuve depuis 4 ans ne nous ruinons-nous pas pour l'Angleterre? Au lieu d'agir comme pays indépendant, nous agissons comme colonie qui se saigne à blanc pour la mère-patrie! N'est-ce pas justement là ce que Lord Halifax enseigne?

Et qui est-ce qui nous a fait suivre cette politique? Qui est-ce qui la continue aujourd'hui? Qui est-ce qui l'augmente toujours? C'est ce même M. King qui vient dénoncer Lord Halifax! Farceur, M. King. Vous nous avez fait avaler vos poulets assez longtemps que nous les reconnaissons à première vue.

Lord Halifax est plus franc que vous lorsqu'il veut que comme des bons enfants, nous nous serrions autour de notre belle-mère chérie, si bonne, pour lui faire garder sa place au soleil. Lord Halifax est un vieux de la vieille comme on dit, peut-être (il y a même de fortes chances) est-il sincère. Vous, par exemple, ne l'êtes certainement pas.

Camille LEMIEUX

Rapports des catholiques entre eux

Commentant le passage de l'encyclique Corporis mystici, où Pie XII dit qu'il faut voir le Christ dans les divers membres de sa société, et leur rendre les hommages qui leur sont dûs, le R. P. Robert Fortin, S.S.S., directeur de la Revue eucharistique du Clergé, écrit fort opportunément dans le numéro de janvier de cette revue:

"Quant aux membres moins dignes de la hiérarchie elle-même qu'il faut respecter et auxquels il faut obéir malgré leurs misères, souvenons-nous à l'occasion d'expliquer et d'appliquer ce passage à ces catholiques, exigeants pour les seuls catholiques, leurs frères, et qui voudraient que les autres catholiques soient immédiatement et tous quasi des saints: sans quoi ils leur préfèrent leurs ennemis, les extrêmes gauches de toute espèce. Dans certains groupes qui se pensent et se disent d'élite, cette exigence ridicule, cette injustice réelle est une vraie maladie"

E. S. P.

Pour une Pologne libre et forte

Le grand écrivain catholique anglais, Hilaire Belloc, vient de rappeler à ses compatriotes, au coeur même de Londres la nécessité de sauver la Pologne, de la préserver non seulement de la Prusse, mais aussi de Moscou, de la dresser libre et forte comme le premier bastion de la civilisation occidentale. Ce courageux article a été traduit en français et adressé à tous nos journaux. Qu'on lui donne la plus large diffusion possible.

E. S. P.

Parents et enfants

Les catholiques anglais mènent actuellement une ardente campagne pour protéger les droits des parents contre l'Etat qui veut s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Des assemblées ont lieu dans toutes les parties du pays. On y prononce de vigoureux discours. Voici un extrait de celui d'une jeune femme de vint ans, Mme Joan Tomlin, prononcé récemment à Londres, devant un vaste auditoire:

Nous les pères et les mères des familles à venir, nous n'entendons pas que l'Etat accomplisse notre tâche. Nous insistons sur le droit de la famille et nous ne voulons pas nous soustraire aux obligations qu'implique cette insistance.

"Pour résoudre le problème de la criminalité juvénile nous ne disons pas: Construisons plus d'écoles de réforme et d'une meilleur type, mais: Construisons des maisons qui fassent disparaître les terribles conditions des taudis. Pour résoudre le problème de la malnutrition et de l'incapacité physique des enfants nous ne comptons pas principalement sur les repas gratuits et les services médicaux à l'école, mais sur des revenus suffisants et des habitations convenables pour les familles. Pour résoudre le problème de l'inhabilité d'un grand nombre de parents à élever convenablement leurs enfants, nous ne répondrons pas: Multiplions nos écoles-garderies, — quoiqu'elles soient souvent au service des meilleures intentions, — ni: Favorisons l'autorité de l'instituteur et celle du représentant de l'Etat, — personnages qui ont d'ailleurs bien leur place dans la société, — non, la première réponse la voici: Préparons le mieux possible la jeunesse à exercer l'art et les devoirs de la paternité.

E. S. P.

La question russo-polonaise ne peut laisser les catholiques indifférents

Washington, 17 janvier 1944 - - La question de la frontière russo-polonaise, qui se pose actuellement d'une façon si impérieuse et si critique à la fois devant les Nations-Unies, est une affaire non seulement géographique ou politique, mais, dans l'opinion des observateurs ici, une affaire en même temps de liberté de conscience et qui affecte le christianisme d'Occident dans son ensemble.

Plusieurs estiment que si on permet à la Russie de fixer la frontière là où elle l'entend, de façon à incorporer la moitié de la Pologne d'avant la guerre à la Russie soviétique, on livrera par le fait même quelque sept millions de catholiques à la domination religieuse, ou antireligieuse, des chefs de la Russie. Si de plus la Lithuanie, l'Esthonie et la Latvie doivent perdre leur indépendance vis-à-vis de la Russie, ce sera trois autres millions de catholiques, calcule-t-on, tombant sous le joug russe. D'autres catholiques aussi, dans les Etats des Balkans, sont menacés de cette domination des Soviets, directement ou indirectement, d'après ce que décidera la Russie pour ses frontières de l'ouest.

On répète de tout côté depuis quelque temps que la Russie aurait renoncé à sa politique de persécution contre la religion et qu'elle promet ouvertement de laisser régner la liberté religieuse dans l'intérieur de ses frontières. Ce serait même déjà un fait accompli. Néanmoins on sait bien peu de choses ici de la situation religieuse actuelle en Russie et encore moins de la véritable intention des chefs russes sur l'avenir de la religion dans le territoire des Soviets.

De toute façon, et même si ces rumeurs qui circulent s'avéraient conformes à la réalité, il y a, disent les spécialistes de la question, des raisons plus fortes encore de croire que le dictateur Staline est tout à fait enclin à considérer l'église russe orthodoxe comme une subordonnée, comme une association bien à lui, une véritable servante de l'Etat. Ce serait alors une situation analogue à celle que les catholiques et les protestants ont combattue dans l'Allemagne nazie.

E. S. P.

Si le succès est aux hommes calmes, aux hommes patients, il est aussi aux hommes d'ordre. — Frédéric Saisset.

Législation sur le mariage

11. Autorité compétente.

I. Le S. Siège. "Seule l'autorité suprême de l'Église peut déclarer authentiquement quels sont les empêchements prohibants ou dirimants de droit divin". Aucune autre puissance terrestre par conséquent ne peuts'arroger une si haute prérogative. "C'est encore la même autorité suprême et elle seule, qui a le pouvoir d'établir pour les baptisés catholiques, des empêchements soit prohibant qui aient valeur de loi universelle ou particulière".

2. LE POUVOIR CIVIL. Bien que le Code ne dise rien de la compétence du pouvoir civil, au sujet de la détermination des empêchements du mariage, l'enseignement commun suivi en pratique par le S. Siège, est que le pouvoir civil peut dicter pour les infidèles des empêchements du mariage.

3. L'ORDINAIRE. L'ordinaire du lieu, pour tous ceux qui demeurent sur son territoire, comme aussi pour tous ceux de ses sujets qui se trouvent en dehors de son territoire, peut interdire, dans un cas particulier, "bien déterminer", tel ou tel mariage. "Une prohibition" semblable cependant ne peut pas être permanente ou absolue, mais "seulement" transitoire, c.-à-d. "pour un certain temps". Il faut en outre" qu'il y ait un motif juste "par exemple le doute sérieux sur l'existence de quelque empêchement occulte" et jusqu'à ce que dure tel motif". La prohibition enfin ne frappe pas la validité du mariage, mais seulement la liceité." Le S. Siège et lui seul peut cependant y annexer une clause d'invalidité".

4. LA COUTUME. "La coutume" n'a aucune compétence pour ce qui regarde les empêchements au mariage. Elle ne peut donc introduire aucun nouvel empêchement. Toute coutume en outre, contraire aux empêchements déjà existants, est radicalement réprouvée".

III. DISPENSE. Pour ce qui regarde la dispense des empêchements au mariage, le Code après en avoir énoncé le principe général détermine selon les divers cas qui peuvent se présenter ,l'autorité compétente qui peut l'accorder c.-à-d. le S. Siège, l'Ordinaire, le curé, le prêtre assistant, le confesseur. Il nous parle ensuite des effets, de l'exécution et enfin de la taxe qui accompagne toute dispense.

I. PRINCIPE GENERAL: "Le Souverain Pontife, lui seul et aucun autre peut dispenser des empêchements soit prohibants soit dirimants" qui sont de droit ecclésiastique, évidemment. "Seul il peut également les abroger. Bien plus, seulement en vertu d'une disposition ou d'un interdit spécial, accordé par le S. Siège, tout autre que le Souverain Pontife peut jouir du même pouvoir".

2. LE SOUVERAIN PONTIFE. Pour ce qui regarde le pouvoir du Souverain Pontife, le Code ne dit rien, c'est pourquoi nous nous contentons des généralités, renvoyant pour le reste à la théologie dogmatique et morale. Malgré l'extension de son pouvoir, le Souverain Pontife ne peut pas dispenser des empêchements de droit divin. Il ne dispense jamais de l'empêchement de consanguinité en ligne directe au-delà du premier degré, ni de celui de consanguinité, en ligne collatérale, au premier degré égal, ni celui d'ordre épiscopal, ni enfin sauf en dehors du péril de mort, de celui de crime pupplic, quand il y a eu meurtre du conjoint. Seul, très rarement, et pour des motifs très graves, il dispense de l'empêchement de rapt, d'ordre de prêtrise et d'affinité, en ligne directe, au premier degré, résultant d'un mariage consommé. Rarement encore, et seul pour un grave motif, il dispense de l'empêchement de crime, de celui de disparité de culte, surtout s'il s'agit d'un juif ou d'un musulman, de celui de clandestinité, du diaconat ou sous-diaconat et enfin de l'empêchement prohibant de religion mixte. Les organes dont il se sert pour la concession de ces dispenses sont déterminées par les canons 247-3; 251-3; 257; 258.

Lionel SEGUIN, ptre.

La vérité sur Salazar

Chaque siècle a été marqué de grandes fautes; le nôtre n'échappe pas à cette tragique réalité.

S'il nous fallait porter un jugement sur ce qui, à notre avis, constitue le péché par excellence de la génération contemporaine, nous serions enclins à affirmer que c'est sa persistance méthodique, organisée, presque scientifique, avec laquelle elle s'est appliquée dans la diffusion des nouvelles d'intérêt général à fausser le sens des événements et à les interpréter de façon à permettre le triomphe du mal et empêcher la réalisation du bien. Au fait, elle a atteint un tel succès dans sa tâche diabolique, que les bonnes gens désireusese de connaître la vérité ne savent plus où la trouver. Jamais peut-être pareille confusion n'a existé dans les esprits.

Mais c'est surtout dans la publicité qui a été faite à certains hommes d'Etat, dont souvent l'unique tort était d'appartenir à la religion catholique, que l'on peut découvrir le caractère des puissances occultes qui se cachent derrière de puissantes agences de nouvelles et agissent par l'intermédiaire des grands journaux.

Le silence dont on entoure l'illustre chef d'Etat moderne, Salazar, est un autre exemple de la malhonnêteté de ceux qui ont la mission de renseigner le public. Il est vrai que le premier ministre du Portugal n'a jamais recherché la publicité. Rarement sa photo a-t-elle paru dans les journaux. Mais est-il possible d'ignorer l'oeuvre de celui qui sans bruit, sans révolution sanglante, a réorganisé un pays et l'a sauvé d'une ruine certaine? Pendant que de rares et brèves dépêches renseignaient les lecteurs des grands quotidiens sur l'oeuvre pacifique qui s'accomplissait au Portugal, sous l'impulsion d'un homme de bien, les journaux consacraient volontiers plusieurs colonnes à décrire les prétendues réformes du dictateur Staline, dont le passé n'est guère supérieur à celui du bandit Hitler.

Un écrivain et une conférencière de renom, Madame Jacqueline Lignat-Roux, a prononsé jeudi dernier à Montréal, une conférence remarquable sur le chef d'Etat illustre qu'est Salazar. Certains passages de son allocution méritent d'être cités ici:

"Salazar est une très grande figure de notre temps. Il a accompli au Portugal, dans la paix, l'une des grandes révolutions de notre époque, révolution plus spirituelle encore que matérielle. Avec lui le Portugal s'est retrouvé lui-même. Salazar vit comme un ascète dans une modeste maison. Chaque matin il entend la messe à l'église voisine. Aucune réclame personnelle en son pays: on ne voit jamais sa photographie. Quelle différence avec certains autres chefs nationaux?..."

Il est permis d'espérer, maintenant que Salazar a donné des bases navales à la Grande-Bretagne, que la presse anglaise sera plus sympathique au Portugal et à son chef, et qu'elle ne qualifiera plus ce dernier du titre peu honorable de fasciste et de dictateur.

L. L.

Londres.—Plus de 3,000,000 dons en nature, tricots, tapis, couvertures de lit, cigarettes et tabac, furent expédiés de Grande Bretagne aux Britanniques et aux marins alliés dans toutes les parties du monde; la Marine Royale et la Marine Marchande, les Marines Alliées, les Hôpitaux de la Marine Royale, les familles des matelots, les pensionnés de guerre, ainsi que les "Wrens" faisant un travail rigoureux à l'extérieur, tous ont bénéficié de ces cadeaux.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisira".

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

canadien quant à notre politique extérieure, en général, et celle qu'il tiendra à la prochaine conférence impériale. M. King ne veut pas d'un conseil impérial, où les politiques communes des divers membres du Commonwealth britannique des nations seraient décidées, pour que, en tout et partout, l'Empire ne parle que d'une seule voix. Il ne faut pas s'imaginer, cependant, que l'attitude du gouvernement canadien et que celle de lord Halifax sont diamétralement opposées. Le gouvernement canadien et lord Halifax désirent tous deux la coordination de la politique de l'Empire sur ses principaux problèmes de politique extérieure. Mais ils ne s'entendent pas sur les moyens d'y arriver. Tandis que lord Halifax paraît réclamer un conseil impérial qui parle au nom de tout l'Empire, naturellement après entente entre les divers membres du Commonwealth britannique des nations, M. King, au contraire, veut s'en tenir au mode présent de consultations. Au fond, la politique de lord Halifax est la même que celle de M. King. Tous les deux veulent ardemment travailler à la coordination de la politique impériale, mais par des méthodes différentes. Tous deux réclament une politique impérialiste. Les politiciens qui, dans leur intérêt électoral, cherchent à nous faire croire que le premier ministre canadien est devenu autonomiste, se leurrent et veulent leurrer le public! M. King tient à la coordination de la politique impériale. Dans le passé, ce à quoi cette coordination a abouti, nous ne savons que trop: les intérêts du Canada ont été subordonnés à ceux de l'Empire, de la Grande-Bretagne. M. King n'a rien changé à sa politique.

LES ELECTIONS GENERALES

L'opposition, en ouvrant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, a pris toutes précautions pour ne pas provoquer M. King et lui donner un prétexte à demander immédiatement la dissolution des Chambres. M. Graydon, leader parlementaire du Parti conservateur progressiste, n'a pas voulu apparemment répéter l'erreur de feu le docteur Manion à la session fédérale de 1940. Il n'a pas contesté l'excellence de la plupart des principes des mesures contenues dans le discours du Trône. Des pensions de vieillesse plus généreuses, certes, nous en sommes, dit-il. Un minimum de bien-être pour les enfants au moyen d'allocations familiales, c'est un problème que nous devons résoudre sans retard. Des prix minima pour les produits agricoles, nous en voulons, mais pourquoi avoir attendu si longtemps? Si nous nous en prenons au gouvernement à ce propos, continua M. Graydon, c'est que depuis huit ans, il n'a pas proposé assez de mesures progressives dans le domaine social, agricole et ouvrier. Qu'il présente au plutôt son programme pour que nous voyions s'il contient véritablement ce qu'il cherche à faire croire qu'il contient. Nous ne contestons nullement les principes généraux du programme attendu depuis si longtemps, nous protestons plutôt contre certaines omissions.

M. King, cependant, n'en a pas moins touché au sujet des élections générales. Ce qu'il a dit à ce sujet était fort embrouillé. C'était si mêlé que le lendemain des journaux ont publié que M. King avait dit qu'il n'y aurait pas d'élections générales avant juin 1945. M. King a dû revenir sur le sujet et nier qu'il avait dit cela. Ce que M. King a dit, c'est que son intention était de ne pas avoir d'élections générales avant la fin de sa durée d'office, mais que des circonstances, en ce moment imprévues, pouvaient le forcer à en appeler au peuple avant. En d'autres termes, ce que M. King a mis tant de peine à dire, c'est qu'il ne savait pas quand les élections auraient lieu. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit en des termes aussi clairs? Tout le monde aurait compris. Mais M. King possède l'art de dissimuler sa pensée.

Il est un autre point à noter qui nous illustre la manière de M. King de dire oui et non en même temps. Le premier ministre a déclaré: "Je suis opposé à ce que les parlements prolongent la durée de leurs fonctions. A mon sens, l'une des plus graves erreurs commises chez nous l'a été par le parlement qui a cru devoir prolonger son propre terme". M. King affirme donc qu'il est contre la prolongation de la durée d'office de son gouvernement. Cependant, immédiatement après, il ajoutait: "J'ignore quelle pourra être la situation dans un an ou plus, alors qu'il sera peut-être nécessaire pour le parlement d'étudier soigneusement tous les aspects de la situation, mais je ne tiens assurément pas, à moins que de très fortes raisons nous y obligent, à prolonger la durée du parlement, et je désire que le peuple, dans l'exercice de son plein droit, place à la Chambre des communes le gouvernement de son propre choix, pendant la période que fixe la constitution." En d'autres termes, M. King dit qu'il n'est pas en faveur de prolonger la durée d'office de son gouvernement, mais qu'il le ferait, si des raisons très fortes l'y obligeaient.

CONFERENCE INTERPROVINCIALE

De ce que M. King a dit, ce qui ressort clairement, c'est que M. King peut tenir des élections générales d'ici le mois de juin 1945 et qu'il n'est pas impossible qu'il prolonge la durée d'office de son gouvernement. Qu'est-ce qu'il va faire? Personne ne le sait.

On peut, cependant, déduire des événements que le premier ministre King n'en appellera pas au peuple avant juin. Le discours du Trône, en effet, parlait de la tenue d'une conférence interprovinciale, pour en arriver à une entente avec les provinces au sujet du plan d'ensemble de sécurité sociale du gouvernement. Or, au cours du débat, M. King est revenu sur ce sujet. Voici comment le premier ministre s'est exprimé:

"Je dirai à la Chambre qu'avant longtemps le gouvernement espère réunir en conférence le fédéral et les provinces. Le gouvernement s'est tenu prêt à toute éventualité depuis la dernière conférence avec les provinces et nous avons lieu de croire que les provinces sont maintenant prêtes, et qu'elles tiennent vivement, au moins quelques-unes, à discuter avec le gouvernement fédéral les problèmes sociaux et les questions financières qu'elles avaient dû d'abord étudier avec nous. Il se peut qu'un ajournement soit de mise pendant une conférence de cette sorte. Elle pourrait bien avoir lieu en même temps que la conférence des premiers ministres à Londres. A tout événement, je ne saurais dire pour l'heure s'il serait nécessaire ou opportun alors d'ajourner les Chambres".

Or, comme on croit que la conférence des premiers ministres à Londres aura lieu pendant les vacances de Pâques, tout laisse entendre que M. King ne veut pas demander la dissolution du parlement avant cela. Dans les circonstances, même s'il demandait la dissolution du parlement à Pâques, il ne pourrait pas tenir ses élections avant juin, puisque le temps requis par la loi est d'une cinquantaine de jours entre la dissolution et le jour du scrutin.

Parmi les discours qui ont été prononcés, il faut noter celui de M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, qui a demandé que le Canada envoie un ambassadeurs au Vatican et que le Vatican soit invité à la conférence de la paix. Il y a à souligner le discours de M. Fred Rose, député communiste de Montréal-Cartier, dont le discours est la meilleure preuve du danger d'une immigration sans discernement au pays. MM. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux Montagnes, Pierre Gauthier, député de Portneuf, Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, Lionel Bertrand, député de Terrebonne, Emmanuel d'Anjou, député de Rimouski, ont protesté soit contre l'impérialisme de lord Halifax ou contre l'immigration. Il y aurait certaines excellentes choses à tirer de leurs discours. Mais il faut terminer cette chronique déjà longue.

Londres.—Les trois "armes secrètes" de l'Allemagne dans cette guerre furent la mine magnétique, la mine acoustique et la plus récente, la torpille magnétique. Les deux premières furent tôt défaites par les savants britanniques, et l'on s'attend à ce que les savants alliés maîtrisent avec autant de rapidité la troisième arme.

Londres.—Durant les six mois se terminant le 20 octobre, les bombardiers Mosquito effectuèrent environ 1,000 raids perturbateurs au-dessus d'une trentaine de villes industrielles allemandes. Ils attaquèrent Cologne 33 fois, Berlin, 27 fois, Duisburg, 26 fois et Dusseldorf 15 fois. Quinze Mosquitos seulement manquent à l'appel.

LE MONDE ANGLO-SAXON NE PEUT VIVRE SANS LA FRANCE

Une salle comble, et c'était la salle de bal du Château Laurier, assistait attentive au magistral exposé que faisait devant les membres de l'Alliance française M. Henri de Kérillis, journaliste célèbre et député français bien connu, sous le titre de "Visions d'avenir". L'éminent rédacteur du journal hebdomadaire "Pour la victoire", de New-York, a évoqué la mission prépondérante que la France aurait à remplir dans la réorganisation du monde après la guerre actuelle qui bouleverse les notions habituelles.

"La France, dit-il, doit beaucoup au monde anglo-saxon, anglais et américain, et elle n'aura garde de l'oublier, mais le monde anglo-saxon ne saurait vivre sans la France qui est sa tête de pont en Europe continentale. "Il souligna le rôle important et analogue que le Canada aurait à jouer entre l'Europe et l'Amérique.

On craint de parler de l'avenir car on le sent rempli de mystère et d'inconnu. En effet au lendemain de cette guerre, déjà porteuse de révolutions profondes, on verra un monde complètement rénové et ayant subi en profondeur des modifications considérables. De ces énergies nouvelles suscitées par la guerre dans les pays, de cet effort inimaginable présentement fourni par tous, surgira un autre visage des relations internationales, une nouvelle structure de la constitution du monde.

Changements dans les pays, changements dans les continents, état de choses dont l'histoire des temps n'aura jamais vu le précédent. Il est indubitable que la Russie sortira colossale du présent conflit. Son prestige n'aura peut-être pas d'égal en Europe. Il suscitera sans doute des difficultés mais les nations, témoins aujourd'hui de l'héroïsme de ce pays, font confiance à la Russie.

Héroïque et superbe aussi l'Angleterre qui en juin 1940 tenait dans ses mains les destinées du monde. L'Angeterre se trouvera également dans des conditions changées. Au bout de sa victoire et après avoir mené pendant toute son histoire de longues luttes pour maintenir l'équilibre européen, elle constatera que cet équilibre n'existe plus. Quelle sera son attitude?

Non seulement, par exemplelpel Non seulement les conditions seront nouvelles sur le continent européen, elles le seront sur les autres continents.

L'Afrique, par exemple, deviendra d'une importance majeure. Confluent des grandes routes de l'empire britannique, chemin de l'Asie, possédant des ports, comme Dakar, lien avec l'Amérique du sud elle constituera l'un des enjeux de la guerre. En Amérique l'on assistera à une renaissance du sentiment de la responsabilité internationale, à l'éclosion d'un certain impérialisme américain qui revêtira une forme psychologique et qui s'exprimera par l'abandon de son isolationisme séculaire. Ce sentiment sera le produit de cette prise de conscience nationale qui a groupé depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis tous les éléments divers de la nation, et de cette prise de conscience de la force du pays qui du jour au lendemain a accompli une mobilisation générale de toutes ses ressources en matériel et en hommes.

Il faudra compter de même avec l'Asie qui elle aussi se transforme et réalise son unité. La population immense de la Chine, que la guerre a cimentée, peut jouer un très grand rôle dans le monde de l'après-guerre. Un fait s'impose: Le monde qui vient va reposer sur quatre colosses: l'empire britannique, l'empire américain, l'empire russe et la Chine.

Quel sera le rôle de la France dans ce nouveau monde? Il sera immense. Et cela parce qu'elle occupe en Europe une position géographique de première importance, et aussi parce que dans l'âge de mécanisation et de science qui s'annonce, les forces de l'esprit auront encore leur valeur. Gibraltar, colossal aux portes du monde, clé de l'Europe, la France détient encore une influence considérable en Europe et dans tout le monde occidental.

On aura besoin de la France dans la solution des problèmes d'après-guerre, particulièrement dans la solution du problème allemand. De la façon dont sera résolu ce dernier problème dépendront bien des choses. Et la plus autorisée à juger de ce cas est bien la France dont l'histoire montre bien que sous toutes les formes que l'on réduise l'Allemagne et que celle-ci conserve toujours un fond inamovible de cruauté, garant de réveils terribles. La France sait d'expérience qu'il faut en finir une fois pour toutes avec ce pays de même que l'histoire européenne enseigne l'importance pour le monde anglo-saxon de restaurer à la France ses frontières naturelles, c'est-à-dire le Rhin fixées par Jule César.

La nécessité de la bonne entente de la France avec le monde anglo-saxon, celui de l'Angleterre et celui de l'Amérique par delà l'Atlantique qui d'obstacle sera devenu un lien entre les deux continents, est réciproque. Aussi est très important le développement intensif de cette mystique d'union déjà établie par la lutte intensive que la France mène aux côtés des autres nations tant chez elle qu'à l'extérieur.

Mme Léon-Mercier Gouin présenta le conférencier. Me Maurice Ollivier, président de l'Alliance Française, ouvrit la soirée et en profita pour présenter les félicitations de l'Alliance à l'hon. juge Thibodeau Rinfret, l'un de ses ex-présidents, pour sa nomination au poste de juge en chef de la cour suprême.

M. Ollivier a aussi salué la présence d'un groupe considérable d'officiers canadiens-français qui avaient voulu rendre hommage au conférencier lui-même vétéran de la guerre de 1914-18 durant laquelle il fut blessé trois fois.

Londres.—La Société Royale a décerné la médaille Copley à Sir Joseph Bancroft pour ses expériences scientifiques. Il demeura dans une chambre remplie de gaz accompagné d'un chien pour faire l'essai de l'acide prussique. Le chien mourut dans l'espace d'une minute: Sir Joseph prit des notes et neuf minutes plus tard il quitta la chambre. Avant la guerre, il voulut constater la force de l'explosion en demeurant dans un abri contre les raids aériens et des bombes furent échappées tout près de lui.

Londres.—La Croix Rouge fit appel aux amateurs de sport dans le but de former un service destiné à envoyer des articles de sport aux prisonniers de guerre britanniques en Allemagne. Plus de 10,000 paquets furent expédiés. Ces paquets furent particulièrement appréciés; ils contenaient des articles que les proches parents ne peuvent acheter maintenant tels que les gants de boxe, les ballons, les cerceaux de caoutchouc, les équipements de tennis-sur-table, etc.... A cette fin, des parties de ballon dans toute la Grande Bretagne ont rapporté la somme de £1,000,000 ($4,440,000).

Bombay.—Une armée reçoit actuellement un entraînement intense sur un front de 1,000 milles de long, s'étendant dans la jungle tropicale, à travers des chaînes de montagnes d'une hauteur de 8,000 pieds, jusque dans les vallées infestées de fièvre mortelle situées sur la frontière Inde-Birmanie. Pendant les 18 derniers mois, cette troupe fut gardienne de l'Inde. Elle mit fin aux jactances des Japonais d'écraser l'Asie. Ses membres sont choisis dans toutes les parties des Nations Unies, et sont prêts à attaquer au mot d'ordre donné.

Londres.—Pour les denrées rationnées (excepté le thé), les clients ne doivent s'en tenir qu'au même épicier. Les épiciers sont pareillement tenus d'encourager le même marchand de gros.

CONTES:

Par GUY DE MAUPASSANT

Les Contes sont de petits tableaux, courts et charmants, qui ont triomphé du temps. Le présent recueil—destiné à être mis entre toutes les mains—contient un choix exquis.

Le souple génie de l'écrivain a su s'adapter à tous les sujets: contes paysans, contes normands, souvenirs de guerre, histoires fantastiques.

Ce remarquable ouvrage d'un des plus grands noms de la littérature française doit se trouver sur les rayons de toute bibliothèque soignée, dans la famille, au collège, au couvent. Les jeunes comme leurs aînés y trouveront une saine distraction, en même temps qu'ils puiseront à une source vraie de génie.

POUR VIVRE EN PAIX

Par CLAUDE De SAINT-PHALLE

Après cet effroyable chaos de la guerre, il faudra rétablir la paix, il faudra que les hommes puissent trouver sur la terre le moyen de vivre et surtout de vivre en paix.

C'est un véritable traité d'économie politique et sociale, mis à la portée de tous, que nous donne Claude de Saint-Phalle. Passant du chômage à la sécurité de l'Etat, des grandes sociétés à capitaux au dirigeant et à l'ouvrier, de l'autorité politique au citoyen, l'auteur cherche un équilibre qui permettra aux hommes de vivre en paix, en sécurité, dans une société qui tendra vers le bien commun.

TROIS EPREUVES

Par DANIEL HALEVY — 1814-1871-1940

Sous un titre presque symbolique, l'éminent auteur étudie la véritable nature de la défaite française, et, pour rendre son exposé plus clair, il compare trois grandes défaites de la France, en se demandant laquelle fut la plus désastreuse.

Trois Epreuves n'est cependant pas un livre défaitiste. C'est un ouvrage précis, vrai, neuf, qui puise dans l'histoire de la France des raisons d'espérer et qui montre comment les Français n'ont pas cesser de se raidir contre le joug allemand. Trois Epreuves n'est pas véritablement un livre de guerre; c'est un ouvrage solide, qui apporte des solutions. C'est un livre de reconstruction.

D'OU VIENT L'ALLEMAGNE

Par GONZAGUE DE REYNOLD

Quels sont les traits caractéristiques de la mentalité allemande? Le Germain, répond Gonzague de Reynold, est un être qui, intellectuellement, s'enferme dans sa pensée, se rend incommunicable, se crée et se recrée sans cesse son univers. Socialement, il ne cesse de se mettre en troupe, de se discipliner, de marcher au pas de parade. Enfin, il est incurablement romantique. Dès qu'une idée se présente à lui il en fait un mythe. L'idée, chez lui se prolonge en rêve, se noie dans le sentiment.

Gonzague de Reynold ne représente point les Allemands contemporains comme autant de barbares à longues moustaches blondes et vêtus de peaux de bêtes: il ne s'agit pas ici d'un livre de propagande. L'Auteur, avec beaucoup d'objectivité établit cependant que le peuple Allemand est un peuple mouvant et indomptable, anarchique et dangereux, qui veut sans cesse faire sombrer le monde dans son chaos.

Librairie Loisirs

FIDES
présente
COMMENT AIMER POUR ETRE HEUREUX
par A.-M. COUVREUR

- Un livre d'actualité sur le sujet le plus ancien
- Une façon neuve de parler de l'amour
- Pour ceux qui croient savoir
- Pour ceux qui ne savent pas encore...

Au comptoir: $0.60
Par la poste $0.85

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphoner, venez à

Librairie Loisirs

Vous ne connaissez par la revue "Mes Fiches"? Demandez numéro spécimen gratuit.

LA VIE DE L'ESPRIT

L'INVASION AMERICAINE

L'arrivée de Carleton n'apporta pas un aussi prompt remède qu'on l'avait espéré aux troubles qui désolaient le pays. Les Canadiens, voyant le système d'exclusion qu'avait adopté le gouvernement à leur égard, continuèrent leur opposition négative. Dès avant le départ de Murray, bon nombre des citoyens les plus notables avaient envoyé des représentations à Londres, espérant qu'une aussi juste cause ne resterait pas sans défenseurs; en effet, quelques anglais éclairés se joignirent à eux. Les ministres firent désavouer par le roi l'ordonance de 1764, et accorder aux Canadiens le droit d'être jurés en des cas spécifiés, et d'être avocats sous certaines restrictions. Le rapport York-Grey fut présenté en 1766; ils reconnaissaient tous les défauts du système de 1764, et terminaient en suggérant le rétablissement des lois civiles françaises. Malgré les raisons de haute politique et de justice alléguées par ces deux éminents juris-consultes, leurs conclusions ne furent point adoptées. L'année suivante, Carleton fut chargé de faire une enquête sur l'administration de la justice; la longue investigation qui eut lieu, exposa encore une fois les nombreux défauts du nouveau régime et renouvela les embarras du pouvoir. Carleton, devenu gouverneur général en 1768, passa en Angleterre en 1770, avec M. de Lotbinière, pour être entendu sur les affaires du Canada. Enfin, en 1772 et 1773, parurent trois nouveaux rapports: ceux de MM. Marriott, Thurlow et Wedderburne. Le travail de Marriott était un long cri de proscription contre les Canadiens, leurs usages, leurs lois et leur religion. Wedderburne, plus modéré, reconnaissait qu'ils avaient des droits qu'il fallait respecter. Thurlow se montra l'ami généreux des Canadiens, et sa logique pressante aida puissamment leur cause.

ACTE DE QUEBEC

Les difficultés que la loi du timbre avait fait naître dans les autres colonies, engagèrent l'Angleterre à suivre une politique plus juste et plus libérale à l'égard des Canadiens; leurs demandes furent accueillies comme elles devaient l'être dans des circonstances aussi difficiles. En 1774, le ministère suffisamment éclairé sur les affaires du Canada, intimidé d'ailleurs par l'attitude menaçante des autres colonies, crut que le temps était venu de rendre justice aux Canadiens. Il soumit au parlement, et fit adopter une loi à laquelle on a donné le nom d'acte de Québec. Cette loi reculait de toutes parts les limites qu'on avait données à la province de Québec dix ans auparavant, et les étendait d'un côté à la Nouvelle-Angleterre, à la Pennsylvanie, à la Nouvelle-York, à l'Ohio et à la rive gauche du Mississipi; de l'autre, au territoire de la compagnie de la baie d'Hudson. Elle conservait aux catholiques les droits que leur avait garantis la capitulation et les dispensait du serment du test; elle rétablissait les anciennes lois civiles, avec liberté de tester de tous ses biens, et confirmait l'usage des lois criminelles anglaises; enfin elle établissait un conseil législatif qui serait composé au moins de dix-sept membres, et de vingt-trois au plus, catholiques ou protestants, avec pouvoir législatif, moins le droit d'imposer des taxes, si ce n'est pour les chemins et les édifices publics. Le roi se réservait le privilège d'instituer des cours de justice civiles, criminelles ou ecclésiastiques.

L'acte de Québec était de nature à mécontenter les Anglo-Américains; mais il eut bon effet de rassurer les Canadiens, et contribua grandement à les attacher à la couronne d'Angleterre. Le général Carleton, qui revenait en Canada pour inaugurer la nouvelle constitution, crut devoir travailler plus que jamais à s'attacher les Canadiens par quelques faveurs; il en nomma plusieurs à des charges publiques, et sur les vingt-trois membres du conseil législatif, un tiers fut choisi parmi les catholiques. Il n'y avait pas de temps à perdre: en effet, le congrès leur avait envoyé une adresse, les sollicitant de se joindre aux autres colonies pour défendre avec elles leurs droits et leur liberté. Cette adresse fit une assez grande sensation dans le pays, surtout parmi les anglais, qui, n'espérant plus dominer exclusivement, se jetèrent dans le parti révolutionnaire. La situation du général Carleton devint excessivement difficile. Heureusement, la noblesse et le clergé réussirent à maintenir presque toute la population dans la neutralité.

REVOLUTION AMERICAINE

Voyant que l'appel fait aux Canadiens n'avait produit que peu d'effet; informé d'ailleurs que l'Angleterre était déterminée à employer la force des armes, le congrès américain résolut de prévenir les coups, et de s'emparer immédiatement des principaux postes de la frontière, par lesquels on supposait que les Canadiens étaient tenus en échec. Au commencement de mai 1775, les colonels Allen et Arnold, à la tête d'environ 300 hommes, traversèrent le lac Champlain, et débarquèrent de nuit tout près de Carillon. Ce fort, qui n'avait que 50 hommes de garnison, se rendit sans coup férir; le fort Saint-Frédéric se rendit quelques jours après, ainsi que celui de Saint-Jean, où il n'y avait qu'un sergent avec quelques soldats; ce dernier fort cependant fut repris le surlendemain par 80 volontaires canadiens, sous le commandement de M. Picote de Belestre.

Le congrès profita de ces premiers succès pour achever de gagner ceux des Canadiens, qui paraissaient indécis, en faisant circuler dans tout le Canada une proclamation encore plus insinuante que tout ce qui avait précédé, et plusieurs s'y laissèrent prendre. Cette défection jeta le gouverneur dans une grande perplexité; il proclama la loi martiale, et appela la milice sous les armes, mais sans produire grand résultat. Carleton alors s'adressa aux cantons iroquois; ceux-ci qui n'avaient aucun motif de préférence pour l'un ou pour l'autre parti, se mirent par s'engager à prendre la campagne aux premières feuilles du printemps.

L'immigration

Nous ne savons d'où le mot d'ordre est venu, mais il se fait actuellement au Canada une campagne en faveur de l'immigration britannique après la guerre.

Les dirigeants du mouvement disposent de fonds considérables si l'on en juge par les dépenses qu'ils font pour s'attirer l'opinion publique en leur faveur.

On comprend pourquoi les chefs de nos deux grandes compagnies de chemin de fer se prononcent en faveur de la venue au Canada de millions d'immigrants. Il est également facile de découvrir au-dessus des motifs de charité que certains propagandistes allèguent pour que le Canada accepte des millions d'immigrants, des raisons d'un autre ordre, beaucoup moins nobles celles-là. L'influence française grandissante hante les esprits de quelques Anglo-Canadiens dont la patrie véritable n'est pas et n'a jamais été le Canada.

Autrefois seuls les Canadiens français s'opposaient à une immigration massive. Mais les temps ont changé. La faillite à peu près complète de notre politique d'immigration après la première grande guerre a ouvert les yeux de nombreux Anglo-Canadiens, réalistes et désintéressés. Pour des raisons d'ordre économique et social ils s'opposent à ce que le Canada ouvre toutes larges ses portes aux immigrants, qu'ils viennent de l'Angleterre ou d'ailleurs. Leur première occupation est de fournir du travail aux centaines de mille hommes et femmes qui servent actuellement leur pays dans les forces armées et aux milliers qui travaillent dans des usines de guerre.

La Banque Royale du Canada, dans sa lettre mensuelle de janvier, a fait une étude approfondie du problème du peuplement du Canada. Elle tourne en ridicule l'affirmation des partisans de l'immigration massive qui soutiennent que le Canada pourrait nourrir des millions d'habitants de plus.

L'argument de la "Royal Bank", qui en aucune manière n'est soumise à des influences pro-françaises, est d'une grande valeur dans le débat qui intéresse tout Canadien. Nous le citons en entier:

"La quatrième chose à considérer est le fait que certaines personnes, à la vue des grands espaces inhabités du Canada, s'imaginent que le pays pourrait nourrir des centaines de millions d'habitants. Ces personnes ne tiennent pas compte du fait que l'Annuaire du Canada décrit plus de la moitié du pays comme des terres incultes et qu'il est possible de cultiver 550,000 milles carrés sur 3,500,000. L'espace n'est pas tout; ce qui compte c'est la superficie de terrains arables.

"Le rapport Sirois estime qu'il ne reste plus au Canada que 18 millions d'acres de terres arables et les décrit comme inférieures, boisées et inégales. Ces terres, dit le rapport, sont capables d'offrir des moyens d'existence à tout au plus 250,000 cultivateurs et un plus grand nombre trouverait difficilement à y vivre d'une manière convénable. Il y a une grande différence entre ce chiffre et celui de 200 millions d'habitants que le professeur Stephen Leacock estime possible pour le Canada. Cette grande divergence d'opinion démontre combien il est nécessaire d'agir avec prudence et de faire des plans minutieux".

L. L.

La Liberté et le Patriote

Caire.—La bataille d'Egypte a coûté à l'Axe: 75,000 hommes, plus de 500 tanks, et 1,000 canons.

LA CROIX SUR LE PAIN

Des usages que m'ont légués mes chers aïeux,
Il en est un, mes fils, à mon coeur précieux;
C'est le signe de croix que tout bon chrétien trace,
En entamant le pain qui fait forte sa race.

Il dit, ce geste saint: merci! Dieu juste et bon,
Qui fait pour mes petits mûrir ton froment blond;
Pour que de ces bontés mon cher foyer soit digne,
Je veux, prenant ce pain, le marquer de ton signe.

Comme on le met souvent, ô croix, avec amour,
Ici sur des berceaux, là dans un carrefour,
Je veux te voir régner, tendre et lumineux gage,
Sur l'aliment divin qu'à l'instant je partage.

Oui, ce geste entend dire au Créateur: merci,
Et puis au laboureur, à l'artisan aussi,
Qui tous deux ont peiné pour que ce bon pain naisse
Et pour que des petits l'ardente faim s'apaise.

Je trace sur ton flanc, ô mon bon pain doré,
De la divine croix le dessin vénéré,
Et sachant bien, hélas! les faibles que nous sommes,
Au signe du pardon je l'unis, pain des hommes . . .

Mes enfants, gardez bien, lorsque vous serez grands,
Parmi tant d'autres soins ou pieux ou touchants,
Cette tradition qui toujours me fut chère,
En signant votre pain, songez à votre père.

Gagnez-le, mes petits, par d'honnêtes travaux,
Par des moyens toujours et très droits et très hauts
Et, du bon signe aidé de Celui qui pardonne,
Le pain sera léger que sa bonté vous donne.

Louis MIRAULT

L'IDEAL COMPAGNON

Je me confie au Rêve accueillant, dont les yeux
Sont si grands qu'on y voit l'azur de tous les cieux,
Dont les mains de caresse ineffable sont pures,
Dont les pieds de blancheur ignorent les souillures,
Et dont la voix, muette harmonie, entre au coeur
Comme un vent frais chargé de grâce et de douceur!
Oh! quand le soir, devant le jour bien qui recule,
Laisse traîner comme un lambeau de crépuscule,
Que la cendre de l'heure estompe l'horizon
Et qu'un bruit de musique attendrit la maison,
Je me confie au Rêve éternel, et j'oublie
Ce que j'ai de regrets et de mélancolie . . .
—Guide sûr, vieil ami qui ne trahiras pas,
Idéal compagnon du poète ici-bas,
Je te donne ma vie afin que tu la mènes
Loin du triste sentier des misères humaines
Et que, l'enveloppant d'un amour tendre et fort,
Tu la conduises, par le bonheur, à la mort!

ALBERT LOZEAU

Les catholiques en Russie

Washington — Des observateurs renseignés affirment que si la Russie élargit ses frontières et prend la moitié de la Pologne d'avant-guerre, cela signifie qu'environ sept millions de catholiques devront se soumettre au régime athée des communistes.

Si la Lithuanie, l'Estonie et la Lettonie perdent leur indépendance en faveur des Soviets, on estime qu'environ trois autres millions de catholiques seront soumis à la domination rouge. De plus, si la question de la frontière ouest se règle en faveur de la Russie, d'autres catholiques des Balkans seront également sous la domination soviétique.

STALINE

Tout indique que le maréchal Staline considère l'église russe orthodoxe comme étant soumise à l'Etat et constituant en quelque sorte une "possession" de l'U.R.S.S. C'est contre une situation tout à fait semblable que les catholiques et les protestants luttèrent en Allemagne nazie: celle de faire de la religion organisée un instrument de nationalisme.

Barnet Nover écrit dans le *Washington Post* que peut-être l'aspect le plus curieux de la politique de la Russie, c'est que Staline ne veut reconnaître qu'un gouvernement polonais qui agrée à toutes les demandes de l'U.R.S.S. L'auteur de l'article paru dans le *Washington Post* ajoute que le Kremlin a ignoré complètement la manière d'agir des autres membres des Nations Unies qui ont reconnu le gouvernement en exil.

"RELATIONS"

FEVRIER 1944

Editoriaux—Monnayage du vice. "Keep Canada Canadian".—Nous faut-il un B. Sc?

Articles—Le laïcisme scolaire au Canada, Louis C. de Léry. Le déclin de la paysannerie, Aubrey F. Bell. Droit syndical et fonctionnaires publics, Joseph-Papin Archambault. Vides creusés par la guerre, Jeanne Grisé-Allard. Le chant d'ensemble à l'église, Alfred Bernier.

Commentaires—Jardins et banlieues. La terre au séminaire. Pour vivre demain. Dixième anniversaire du T.V.A. Santé de la nation.

Chroniques—Le régime constitutionnel à Porto-Rico, Richard Pattee. La culture intellectuelle aux Etats-Unis, Harry Bernard. "Our race and our capital", Jean Le François. Les arts graphiques après la guerre, François-Xavier Grondin.

Horizon international — Saint-Siège. Mexique.

Livres récents—La Foi vivante. La Divine Providence. La Science d'aimer. Jours de parole. L'Amérique latine. France, prends garde de perdre ton âme. Les Conséquences politiques de la Paix. L'Allemagne. La Russie et la barrière de l'Est. Le Problème du Cancer. Problèmes de médecine de guerre. J'ai vécu dans Paris occupé. Journal de guerre. Saint Vincent eFrrier. Le P. Arthur Paquette, O.M.I. La Route de Champlain. Les Lettres canadiennes d'autrefois.

En trois mots.

Abonnement: $2.00 par année. Le numéro 0.35.

"Relations", 1961 est, rue Rachel, Montréal.

Collection

Cahiers d'Art Arca

Contribution au renouveau artistique canadien

* Présentation claire et simple, accessible aux profanes.
* Tous les amis de l'art y trouveront des aperçus plus instructifs que dans les corpulents ouvrages de savants critiques.
* Le premier cahier est consacré à l'oeuvre d'Henri Charlier, l'un des plus grands sculpteurs de notre temps. Il vient de paraître:

PEINTURE SCULPTURE
BRODERIE ET VITRAIL
par Henri CHARLIER

Volume de 156 pages. En supplément, 23 pages des plus belles oeuvres de Charlier, reproduites sur papier couché

Prix: $1.50; par la poste: $1.60

En préparation:

* La pensée artistique, par Henri-Paul Bergeron, c.s.c.
* L'oeuvre architecturale de Dom Paul Bellot, o.s.b.
* Propos d'un Bâtisseur, par Dom Paul Bellot, o.s.b.
* L'Art chrétien, par Henri Charlier.
* Le Secret de l'Harmonie dans l'Art (Etude sur les proportions), par Dom Paul Bellot, o.s.b.

LIBRAIRIE LOISIRS
82 rue Beech Tél. 3-0700

LA VIE OUVRIERE

REGLE D'OR DE LA COOPERATION

A la dernière réunion du cercle d'étude de *La Familiale*, M. Victor Barbeau a parlé de la règle d'or de la coopération. Voici un résumé de ce cours rédigé par Mme J.-G. Décarie.

C'est surtout par la méthode qu'elle emploie pour faire le partage des profits que la coopération se place bien au-dessus des autres associations humaines.

Bien avant que naisse la première coopérative à Rochdale, des hommes fortunés, mais que l'indigence des classes laborieuses ne laissent pas indifférents parce qu'ils avaient du coeur avaient essayé des formules pour faire avec plus de justice le partage des profits.

Des ouvrages qui datent d'avant la révolution française mettent déjà en doute la légitimié de la propriété privée. Mais c'est après 1789.. alors que l'apparition de la machine donna naissance au capitalisme avec tous les abus qui en découlèrent, que les adversaires de la propriété ont cherché des formules pour venir en aide aux indigents. Nous assistons alors à une série de réformes qui ont pour objectif une répartition plus juste de la richesse.

Robert Owen tente l'expérience des logements ouvriers, avec réfectoire, bibliothèque, centre récréatif. Il limite les heures de travail et refuse d'employer les enfants au-dessous de dix ans. Il ouvre un magasin où les sociétaires s'approvisionnent au moyen de billets correspondant à leurs heures de travail. L'expérience fut un échec. Il en fut de même de l'expérience de Fournier au XIX siècle, qui avait cependant trouvé un moyen de délivrer les sociétaires de l'exploitation des producteurs.

Ces deux méthodes de Robert Owen et de Fournier nous démontrèrent toutefois, sans nous laisser l'ombre d'un doute que le profit est la cause du mal, mais elles ont été impuissantes à enrayer ce mal.

Ce moyen qui consiste dans le partage équitable des profits, c'est la coopération qui l'a trouvé et partout à travers le monde, on a nommé ce principe "la règle d'or de la coopération (The Golden Rule). La coopérative achète au prix du gros, vend au prix courant, réalise ainsi un profit; il est juste que ce profit retourne à ceux qui l'ont rendu possible par leur fidélité à faire leurs achats à leur magasin. Mais il serait injuste que chaque sociétaire reçoive une part égale, *chacun est donc rétribué selon ses oeuvres*: la ristourne st distribuée au pro rata des achats de chacun pendant l'année. Dans une société capitaliste l'actionnaire n'existe pas en temps qu'être humain, il n'existe qu'en proportion de l'argent qu'il a apporté chacun reçoit donc un dividende proportionné au nombre d'actions qu'il détient. La coopérative elle, ne tient aucun compte de la qualité monétaire de ses sociétaires; chacun reçoit selon ses achats: vous avez beaucoup acheté à votre magasin, vous recevrez plus; vous avez moins acheté, vous recevrez moins; vous n'avez pas acheté, vous ne recevrez rien du tout. Peut-on imaginer une méthode plus équitable?

En général dans le monde il suffit d'avoir un beau compte à la banque pour se faire respecter; dans une coopérative le capital reçoit un intérêt limité, une juste rétribution, c'est tout: cet argent ne donne aucun droit aux profits.

Il est opportun de faire ici la distinction entre les bénéfices et les profits: *le bénéfice brut* est la différence entre le prix d'achat et le prix de vente, sans déduction des frais d'exploitation. *Le profit* est ce qui reste après avoir payé les frais d'exploitation: salaires, lumière, chauffage, loyer, etc.

La coopérative fait trois parts des profits. La première est destinée au "fonds statutaire" et "développement imprévu". C'est l'accumulation de ce dernier qui a permis aux coopératives européennes de fonder des industries, d'avoir des plantations de riz et de thé, une flotte marchande... La seconde part est destinée aux oeuvres d'entr'aide d'éducation et de relèvement social. La troisième part des profits nets, c'est la *ristourne*: elle sera distribuée entre tous ceux qui ont rendu le profit possible, par leur fidélité à acheter à leur magasin. C'est l'assemblée qui décide, après lecture du bilan, quel pourcentage doit être distribué en ristourne. Cette ristourne, c'est une économie que vous aurez réalisée sans privation, sans douleur, sans même vous en apercevoir. C'est ce que nous appelons "la règle d'or de la coopération". En vérité elle est le pivot sur lequel fonctionne tout le mécanisme de la coopération. C'est ce principe qui a permis dans des pays coopérateurs, à des milliers d'ouvriers de posséder un commerce par la pratique de la solidarité. Par le jeu de la distribution des profits, ils ont épargné un bien sans se priver, ils ont joui d'oeuvres d'éducation et d'entr'aide qu'ils avaient eux-mêmes fondées par leur société coopérative. La coopérative est l'entreprise des sociétaires eux-mêmes. Sans doute il faut un conseil d'administration pour diriger votre entreprise, mais ils sont vos délégués, vous les avez choisis vous-mêmes et vous demeurez libres de les renvoyer s'ils ne font pas leur devoir.

La coopération des consommateurs est la méthode qui peut rétablir l'équilibre économique et la paix sur notre terre, sans user de violence... Pour nous, mesdames et messieurs, c'est plus: c'est l'unique solution possible de notre problème national... Ne vaut-il pas la peine que nous y travaillions?...

Le Canada dans la guerre

Pourquoi le Canada est-il en guerre? se demande M. Chaloult. Et il répond: Evidemment, parce que l'Angleterre est en guerre. Pour d'autres raisons nous serions intervenus pour défendre la Tchéslovaquie et la Chine.

Nous battons-nous pour la chrétienté? Pas davantage, parce que si nous nous battions pour la chrétienté, le Pape, chef de la chrétienté, interviendrait; pourtant le Souverain Pontife reste neutre dans ce conflit.

Combattrions-nous pour la civilisation? Le mot civilisation est interprété dans plusieurs sens. Presque tous les pays se proclament les plus civilisés de la terre. Par ailleurs, toutes les guerres ont été conduites au nom de la civilisation, comme la guerre des Boers, qui fut, au fond, une guerre de spoliation, aussi bien que la guerre de 1914 et comme sera la guerre de 1960, si le Canada n'a pas alors proclamé son indépendance et ne s'est pas affranchi des liens impériaux.

Nous battons-nous pour la démocratie ou la liberté? Mon voisin de pupitre, M. Camillien Houde, dit M. Chaloult, aussi bien que Gandhi, ne seront pas de cet avis. Nous devrions préalablement établir la liberté au Canada où la minorité française est traitée injustement en regard de son nombre et de ses droits. Par exemple, on voit défiler des régiments canadiens-français, qui sont commandés par des Anglais et dans la langue anglaise que souvent les troupiers ne comprennent même pas.

On proteste lorsque l'Allemagne s'empare d'une partie de la Pologne, mais on reste insensible, quand la Russie emploie le même procédé. Pourtant, ne nous a-t-on pas affirmé en 1939 que nous déclarions la guerre pour la défense des frontières polonaises, pour empêcher l'Allemagne de s'emparer de Dantzig et du corridor polonais? Le député de Lotbinière craint que la Charte de l'Atlantique ne devienne un "chiffon de papier", dont nous ramasserions les lambeaux en France, en Belgique, en Serbie et certainement... au Canada. On adopterait la politique du plus fort.

PARCE QUE L'ANGLETERRE EST EN GUERRE

Le député de Lobinière dénonce ici l'impérialisme et déclare: "Nous sommes en guerre parce que l'Angleterre est en guerre principalement pour défendre ses intérêts, ses colonies et ses comptoirs". L'orateur aurait voulu que le Canada suivit l'attitude de l'Eire et eût gardé une neutralité bienveillante. Mais nous sommes en présence d'une situation que nous ne pouvons pas changer; le Canada participe à la guerre, et "maintenant qu'on nous a lancés dans cette nouvelle guerre impérialiste, nous désirons évidemment la gagner, mais pourquoi ne pas proportionner notre contribution à nos intérêts et à nos moyens?"

D'ailleurs la plupart des pays de l'Amérique latine ont déclaré la guerre, mais ne la font pas. Quant à nous, suivant M. Chaloult, notre contribution au conflit est disproportionnée à nos moyens: nous avons mobilisé plus d'un demi-million d'hommes, nous avons dépensé plus de quatorze milliards et nous payons un tribut annuel d'un milliard à l'Angleterre. Le Canada a lancé plus de 500 navires, dont plus de 200 seraient finalement cédés à la Grande-Bretagne.

Si nous avions employé cet argent et ces énergies à démolir les taudis, à construire des hôpitaux, des gymnases et des piscines, à stimuler l'enseignement et à doter nos universités!

La participation à la guerre de 1914 ne nous a rien rapporté, si ce n'est quelque 60,000 soldats morts dans les Flandres et une dette dont nous parvenons à peine à verser les intérêts. "Que l'on se détrompe si l'on espère que l'Angleterre nous aidera à nous élever de nos ruines. Elle continuera à soigner ses intérêts, elle ne connaît pas le sentiment dans ses relations commerciales. Faut-il l'en blâmer ou l'imiter?"

APRES-GUERRE ET IMMIGRATION

M. Chaloult met ses collègues en garde contre le flot d'immigrants anglais que l'on se propose de déverser sur notre territoire. Les plans de sécurité sociale Marsh et Beveridge, affirme le député de Lotbinière, sont destinés surtout à "favoriser cette multitude d'immigrants exclusivement britanniques, qui, avec la garantie de ces protections, se préparent déjà à s'embarquer pour le Canada".

M. Chaloult se défend d'être antibritannique (rires à droite) mais proclame tout simplement vouloir défendre les siens; je suis Canadien uniquement, ajoute-t-il; et il demande aux Canadiens français de suivre l'exemple des Anglais sur le point de la défense de leurs intérêts, au lieu d'être des chiens couchants.

L'orateur veut démontrer où nous a menés l'abandon de la tra-

(Suite à la page huit)

Salle d'étude sur le Crédit Social

Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.

Tout le monde est bienvenu.

290 rue King, est **Sudbury**

Bannon Bros. Ltd.

AMEUBLEMENT GENERAL

A. J. CORBEIL, gérant

Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits

ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES

123, rue Durham **Tél. 4-4243**

SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 388

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

COURRIER POUR NOS TROUPES OUTRE-MER

UN Lancaster quadrimoteur géant exploité par Air-Canada pour le compte de l'Etat canadien a transporté récemment, de Montréal en Grande-Bretagne en huit envolées, plus de 30,000 livres de courrier, soit près de deux millions de lettres destinées à nos soldats outre-mer.

Le Corps Postal Canadien estime que chaque soldat canadien envoie, en moyenne, trois lettres par semaine et en reçoit quatre. Ceci donne une idée du nombre considérable de lettres expédiées chaque semaine par l'intermédiaire des divers moyens de transport.

Tout le personnel affecté au courrier est convaincu que les lettres constituent l'un des facteurs les plus importants de l'effort de guerre du pays et pour en assurer le transport outre-mer, il est pris autant de précautions et de soins que pour le transport des avions, des tanks, des canons et des munitions. Le courrier joue un rôle considérable dans le soutien du moral des hôtes en service actif.

Le transport du courrier n'est pas la seule mission importante confiée aux Lancasters par le gouvernement canadien. Ils transportent aussi des voyageurs chargés de missions spéciales et des tonnes de matériel dont les Nations Alliées ont un besoin urgent.

La photographie du haut nous montre une immense charge de courrier déposée dans la cabine à voyageurs d'un Lancaster par la police de garde du service du transport de l'Aviation Royale Canadienne. Les sacs de courrier sont placés dans le nez de l'avion ainsi que dans le compartiment qui servait autrefois aux bombes. Dans la photographie de droite, Mlle Lena Desjardins, employée d'Air-Canada, fait aussi sa part pour battre Hitler en chargeant à bord d'un Lancaster géant, les sacs de courrier destiné aux membres de l'armée canadienne outre-mer.

LA VIE AGRICOLE

Un problème d'arithmétique

Dans un pays où la masse du peuple achète des obligations du gouvernement, qui donc sera débiteur, pour payer les intérêts à cette masse de créanciers?

Mettons le problème sous une autre forme:

Si, par patriotisme ou sous des pressions difficiles à résister, à peu près toutes les familles canadiennes achètent des bons de la victoire, de quelles poches, après la guerre, sortira l'intérêt pour mettre dans les mains de toutes ces familles?

• •

Pour trouver une solution assez juste, il faudrait avoir les faits exacts.

On en aura une idée en examinant le cas de "L'emprunt de la Liberté" souscrit en Australie. Comme c'est loin d'ici, nos remarques ne chatouilleront personne.

D'après le *Mercury* de Hobart (Tasmanie), du 19 juin 1943, M. Spender, M.H.R., a déclaré que 915 souscripteurs ont fourni près des trois-quarts du total de l'emprunt. Par contre, 384,131 souscripteurs ont fourni en tout moins du dixième du total.

Il ajoute—ce qui ne doit surprendre personne—que les 915 gros souscripteurs étaient surtout des compagnies d'assurance et des institutions financières.

• •

Essayons maintenant de solutionner notre problème, en nous basant sur ces données australiennes, mais en parlant de piastres au lieu de livres sterling, pour être mieux compris.

Remarquons que 915 gros et 384,131 petits, c'est la même proportion que 1 gros et 420 petits.

D'après M. Spender:

Sur chaque $100 de l'Emprunt de la Liberté, $75 sont fournis par un souscripteur unique; $10 par 410 petits souscripteurs; et les $15 qui restent par quelques gens de fortune moyenne.

La répartition des intérêts sera donc comme suit:

10 pour cent de l'intérêt iront à 420 petits, pendant que 75 pour cent de l'intérêt iront à un gros et 15 pour cent à des fortunes moyennes.

Tous paieront, puisque c'est le gouvernement qui verse l'intérêt.

Les 420 petits contribueront à payer l'intérêt, mais ils ne toucheront ensemble que 10 pour cent du total.

Le gros unique contribuera aussi à payer tout l'intérêt, et absorbera à lui seul 75 pour cent du total.

Les moyens contribueront aussi à payer tout l'intérêt et en recevront 15 pour cent.

Qui paiera l'intérêt? Tout le monde.

Qui en bénéficiera? Le gros pour la plus grosse tranche, pour les trois-quarts du total.

Les gens de la classe moyenne fourniront peut-être à peu près autant qu'ils recevront. Ni avantagés, ni désavantagés.

Quant aux petits, ils se diviseront entre eux la toute petite partie, 420 fois plus nombreux, ils tireront en tout sept fois et demie moins. Autrement dit, chaque petit aura en moyenne 3,150 fois moins que chaque gros. Lorsque le petit recevra $1.00, le gros recevra $3,150.00.

Voit-on maintenant qui sont les débiteurs, et qui les créanciers?

Mais il est probable que le petit, en contemplant la piastre qui lui vient du gouvernement, oubliera tout ce qu'on tire de sa poche, en taxes et en prix, pour fournir le magot de $3,150 au gros. Le petit se croira créancier alors qu'il est le véritable débiteur.

C'est là un des résultats des emprunts "populaires": camoufler, tout en l'accentuant, la concentration de la richesse; puis aligner les exploités eux-mêmes à la défense d'un système qui les saigne, mais dont ils se croient les bénéficiaires.

Semence propre

La production des récoltes est toujours en proportion du degré de propreté de la semence. La récolte est d'autant meilleure que la semence est mieux nettoyée. La production des vivres joue un rôle si important dans l'effort de guerre du Canada qu'il est plus nécessaire que jamais de nettoyer et trier parfaitement toute la graine et d'enlever toutes les graines de mauvaises herbes, les grains légèrement ridés, tout le déchet en somme. Quand la graine est mal nettoyée, c'est généralement parce que les grilles ou passes ne conviennent pas ou qu'elles sont mal ajustées dans la cribleuse mécanique. On peut, dans les conditions générales de la ferme, ajuster ou régler la cribleuse assez bien pour qu'elle fasse un bon nettoyage de la semence. Il serait difficile de donner des instructions sur le réglage et la conduite de la machine qui s'appliquent dans tous les cas, parce que différents échantillons du même genre de semence peuvent exiger un traitement différent dans la même cribleuse; c'est aussi parce que les différents échantillons de semence peuvent exiger différentes combinaisons de grilles dans les différentes machines suivant la longueur et l'inclinaison des grilles, la direction et la violence de secousses, la force du courant d'air, la façon dont ce courant d'air frappe les semences, et la vitesse à laquelle le grain passe sur les grilles.

Pour obtenir une récolte d'une bonne densité il faut nécessairement que la graine soit de bonne qualité; la bonne densité est la première condition nécessaire pour avoir une bonne récolte. Il y a aussi des rapports bien précis entre la grosseur de la graine de semence et la taille et la vigueur des jeunes plantes qui en proviennent. La sécheresse et la rouille produisent souvent beaucoup de graines ridées, ratatinées, et ces graines produisent à leur tour des plantes plus faibles et plus petites. On sait par expérience que l'on peut obtenir un rendement beaucoup plus élevé par acre de graines bien nourries, c'est-à-dire bien remplies, que de celles qui ont été mal triées.

Valeur nutritive des légumes

A la dernière réunion du comité de nutrition de la société de l'industrie chimique à Londres, Angleterre, une liste des légumes cuits ou crus, suivant la forme sous laquelle ils sont habituellement consommés a été dressée par ordre de mérite, d'après la quantité de vitamine A et C, et de fer et de chaux qu'ils contiennent. En premier lieu viennent les légumes verts, tiges de brocoli, cresson de fontaine, moutarde et cresson alénois, choux de Bruxelles et épinards, riches en carotine, très riches en vitamine C, et contenant une bonne quantité de fer et de chaux. Il est douteux cependant que la chaux dans les épinards soit utilisable.

Viennent ensuite les choux et les choux-fleurs qui contiennent des bonnes quantités de vitamine C, mais une quantité insignifiante de carotine. Parmi les légumes verts, la carotine est associée à la couleur verte. Par exemple lorsque le coeur d'un chou est blanchi il ne mérite plus d'être classé au premier rang sur la liste des légumes protecteurs.

La tomate et la laitue viennent au milieu de la liste. Ces légumes contiennent plus de carotine, mais beaucoup moins de vitamine C.

Les légumes qui ne contiennent qu'un cinquième de la concentration de verdure sont placés au bas de la liste; ce sont les navets, les pois verts, les radis, les poireaux, les panais, le fèves en gousses et les oignons. Les asperges, concombres céleri et courges contiennent si peu de vitamine et de substances minérales qu'ils ne peuvent être classés dit le rapport.

La perte des poussins

Le nombre de poussins que l'on a fait éclore au Canada en 1943 a dépassé tous les précédents, mais beaucoup trop de ces poussins sont morts avant d'avoir atteint l'âge de pondre des oeufs ou de faire de la volaille de table. Une bonne partie de cette mortalité aurait pu être évitée cependant.

Un poussin peut être très vigoureux et en très bon état de santé lorsqu'il sort de l'oeuf, mais il est rabougri ou affaibli pendant les premiers jours de sa vie, il ne sera jamais d'un bon rapport.

Les principales causes d'affaiblissement sont l'alimentation défectueuse et le manque de soins pendant l'élevage.

Comment le cultivateur peut-il éviter ces pertes? La première précaution est de fournir un bon logement. Une poussinière à l'épreuve des intempéries, construite de telle façon que la lumière solaire et l'air frais puissent pénétrer en abondance, et un bon appareil de chauffage employant le meilleur combustible que l'on puisse se procurer, tiendront les poussins confortables et épargneront du travail à l'aviculture.

Quant à l'alimentation, il n'y a pas d'économie à donner des rations composées d'aliments bon marché et de qualité inférieure. Tant que le poussin ne sort pas dehors, il dépend entièrement de la nourriture qu'il reçoit dans la poussinière et pour cette raison la première nourriture devrait être soigneusement préparée et contenir tous les éléments nécessaires à la croissance.

Si les poussins proviennent d'une bone source, s'ils sont logés chaudement dans de bonnes conditions hygiéniques et reçoivent de l'eau fraiche et beaucoup de bonne nourriture, ils ne donneront pas grand sujet d'inquiétude. La nature fera le reste. Mais quand un poussin s'affaiblit par suite de refroidissement ou de manque de nourriture, il est à craindre qu'il ne se remette jamais suffisamment pour être d'un bon rapport. On peut le remplacer, mais ces remplacements tardifs ne valent jamais un poussin éclos de bonne heure.

Entrefilets

L'Irlande et le Portugal sont tous deux prêts à acheter du blé canadien dit la Revue mensuelle de la situation du blé.

Entre le 1er et le 16 décembre 1943, il s'est expédié par eau, à partir de la tête des Lacs, 163,142,225 boisseaux de grain canadien.

La dernière évaluation de la nouvelle récolte de blé de l'Australie est de 97,000,000 boisseaux contre 156,000,000 l'année dernière.

La récolte de graines de semence, de légumes et de racines de 1943 au Canada a toute été rentrée, et le battage et le nettoyage de cette graine sont maintenant terminés. L'automne assez doux a favorisé la pousse des porte-graines et des bulbes qui étaient en excellent état lorsqu'ils ont été mis en cave.

Il y a d'énormes différences dans la qualité des sols du Nord-Ouest canadien et il semble que la première chose à faire et la plus importante de toutes pour déterminer la possibilité de développement agricole est d'évaluer la valeur exacte de ces sols. Le climat n'est pas un facteur de même importance.—Dr E. S. Archibald.

Les Etats-Unis et l'Argentine ont supprimé tous deux en 1943 la restriction qu'ils avaient imposés aux ensemencements de blé, mais le Canada et l'Australie ont maintenu leur programme de réduction des emblavures. Le Canada et l'Australie ont réussi dans leur effort mais aux Etats-Unis et en Argentine il y a eu que très peu d'augmentation dans les ensemencements parce que les restrictions ont été supprimées trop tard pour que les cultivateurs puissent modifier leur plan.

On ne sait que très peu de choses sur les ressources agricoles du Territoire du Yukon, sauf dans les quelques rares endroits où des sous-stations expérimentales ont été établies à Dawson, Mayo, Carmacks et Carcross.

L'objectif de production d'oeufs pour 1944 au Canada a été fixé à 367.5 millions de douzaines, en augmentation de 10 p. 100 sur la production de 1943.

Comme on prévoit que les achats d'engrais chimiques au Canada en 1944 dépasseront tous les précédents, les cultivateurs feront bien, pour être sûrs d'avoir leurs engrais au moment où ils veulent les utiliser, de faire leur commande maintenant et d'en accepter livraison le plus tôt possible.

Les maladies virulentes des pommes de terre sont différentes de celles qui proviennent des bactéries et des champignons. Elles sont causées par un principe infectieux, appelé virus, qui est porté dans la sève de la plante malade.

La précaution la plus importante pour empêcher la propagation des maladies infectieuses causées par les microbes ou les parasites est d'éviter d'introduire dans un troupeau sain un animal qui porte des germes de maladie.

Une moitié environ des machines agricoles nécessaires au Canada doit être importée et cependant on a réussi jusqu'ici à fournir aux cultivateurs à peu près la même proportion de ces machines que celle qui a été mise à la disposition des cultivateurs aux Etats-Unis.

Londres.—Quoique la vitesse du Mosquito n'a jamais été connue officiellement, il est reconnu que ce bombardier est le plus rapide du monde. D'après un rapport d'origine Suisse, sa vitesse est d'environ 430 milles à l'heure ou d'un peu plus de sept milles la minute.

Le C.P.R. et la disette du charbon

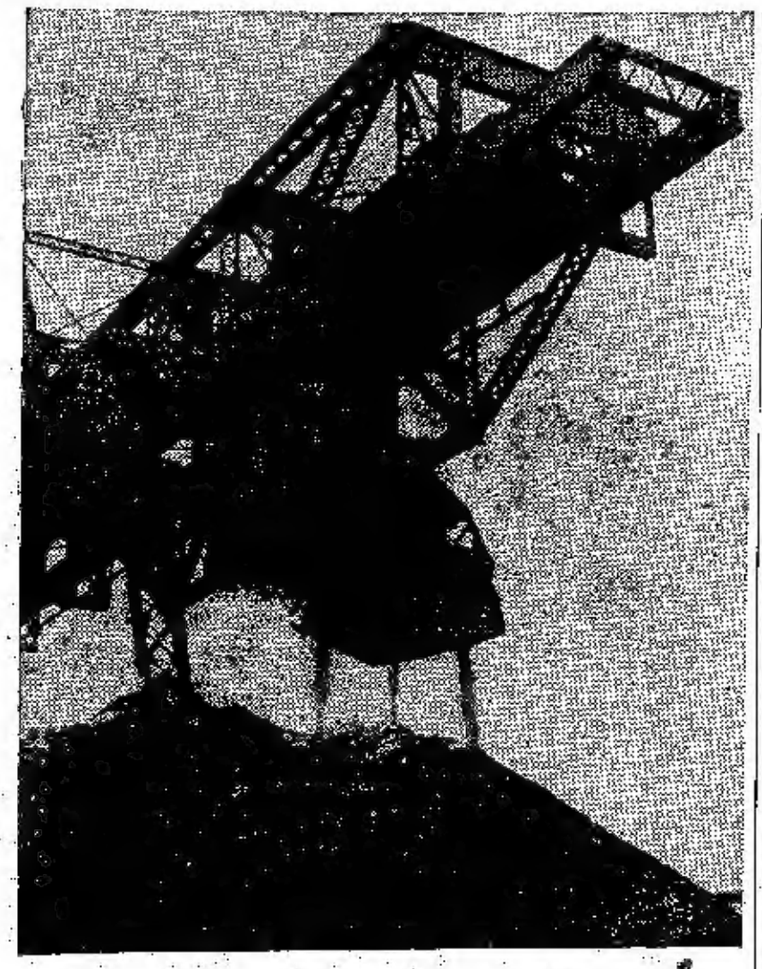

ON a déchargé à Fort-William, Ontario, dans les cours de charbon du Pacifique Canadien, pendant la dernière période de navigation sur les Grands Lacs, 1,224,609 tonnes de charbon bitumineux américain, pour essayer la crise du combustible dans l'ouest canadien. C'est à l'aide de deux ponts mobiles, semblables à celui que l'on voit ci-haut, ponts munis de monte-charge d'une capacité de 10 tonnes, que l'on a déchargé cette immense quantité de charbon dans les cours du Pacifique Canadien, à Fort-William.

M. H.-H. Ehman, contrôleur général du charbon au Pacifique Canadien, a déclaré que la compagnie avait importé ce charbon des Etats-Unis après entente avec le gouvernement canadien. De la quantité totale de charbon importée, 1,050,000 tonnes furent utilisées par le C.P.R., tandis que 175,000 tonnes étaient distribuées à d'autres usagers.

Si on se base sur le nombre de livres de charbon requis pour tirer 1,000 tonnes de marchandise par mille, la part de charbon du C.P.R. représente environ un total de 14,935,714,000 tonnes-milles en transport de marchandises et de voyageurs, ou environ un tiers des tonnes-milles transportées sur les lignes du réseau de l'ouest, en 1943.

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Substantiel héritage

Deux soeurs et un frère, tous en Irlande, se partageront $46,876 ou plutôt une succession pour ce montant laissée par un ancien citoyen du Pacifique canadien, décédé le 8 décembre. Feu M. Shore, de Sudbury, laisse tout son bien à ses deux soeurs et son frère, Margaret, Sarah et Henry Shore, tous de Wolf Hill, Queen's County Irlande. D'après les documents présentés à la cour de Sudbury, M. Shore a trois propriétés sur la rue Bessie d'une valeur de $4,775; de l'argent en banque pour une valeur de $39,168; des bons pour une valeur de $2,600; des parts dans le Pacifique canadien pour $255 et de l'argent pour autres valeurs pour $78.

Retour à la terre

Les fermiers qui travaillent dans les industries devraient retourner à leurs fermes aussitôt que possible. C'est du moins l'avis du comité de placement de Sudbury. Durant sa première session de l'année, le comité était d'avis qu'on devrait tenter de remplacer les fermiers dans l'industrie par d'autres ouvriers relachés d'usines de guerre. Ce plan a été formulé comme recommandation que les fermiers dans les industries, avec délai militaire, soient transférés de nouveau sur la terre à mesure que les ouvriers deviennent plus nombreux, plutôt que de permettre le chômage d'ouvriers industriels.

Le local 598 est reconnu

La cellule 598 de l'union—Mine, Mill and Smelter Workers' Union a été nommé agent collectif pour les employés de l'International Nickel Company dans le district de Sudbury. En donnant sa décision, la cour Ontarienne a certifié la cellule 598 comme le seul agent collectif pour les empoyés de l'Inco. La certification vient à la suite d'un vote parmi les employés de la compagnie dans le district Sudbury, les 17 et 18 décembre. La décision a été donnée par le juge J. A. Hope. Eucun commentaire n'a été fait par les porte-paroles de la compagnie ou ceux de l'union.

Club Saint-Louis

Tél.: 4-4581

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong

Salle de réception pour les cercles

Salle de lecture

Nickel Tire Service

Propriétaire: Gérard Boulet

VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR

TEL. 3-0138 Res. 6-6132

25 rue Beech

Le lait vient de loin

Entre 1,500 et 2,000 pintes de lait consommées à Sudbury chaque jour, viennent à présent des districts Hamilton et Niagara Falls. Les laitiers de Sudbury ont dévoilé que cette quantité de lait arrive à Sudbury tous les jours pour obvier à une disette dans le district de Sudbury. L'importation du lait se fait d'ordinaire à ce temps-ci de l'année, mais c'est la première fois que le lait vient de si loin. Il y a deux ans le lait fut commandé à Toronto, et l'an dernier de St-Charles, Lavigne et autres endroits tout près. Sudbury consomme dans le moment à peu près 14,000 pintes par jour.

St-Jean-de-Brébeuf

Le lundi gras, 21 février, une partie de carte mascarade (on jouera au 500 seulement). Il y aura de beaux prix. Prix spéciaux pour costumes, au sous-sol de l'école Nolin. Cette soirée est organisée par un groupe d'hommes et de dames de la paroisse.

On nous apprend que Mme Laura Doucette, de la rue St-Georges, est gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La réunion mensuelle des enfants de Marie aura lieu dimanche le 20 février.

VA-ET-VIENT

M. Léodé Robineau visitait des parents à Sudbury dernièrement.

Mme Mathias Charron, de Sturgeon Falls, était de passage ici la semaine dernière.

Le soldat Robert Hotte de retour de Kiska visitait des parents et amis ici la semaine dernière, en route pour Sturgeon Falls où il doit passer un congé d'un mois chez ses parents, M. et Mme Honorat Hotte.

Mlle Eliane Davidson passait quelques jours ici dernièrement.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Pendant que les Maple Leafs de la Ligue National de hockey infligeaient une défaite aux Ailes Rouges de Détroit par un compte de 3 à 1, samedi dernier, les Canadiens de Montréal triomphaient, 6 à 1 des Eperviers de Paul Thompson, au Forum de la métropole canadienne. Ces deux joutes renfermaient plus de signification qu'en auraient supposé un bon nombre d'amateurs sportifs. La première constatation qu'il convient de faire est celle-ci, les Ailes Rouges n'ont pas toute la puissance qu'on leur attribue. Depuis quelque temps le Détroit jouit d'une publicité incomparable à cause de ses succès récents. Avant leur arrivée dans la Ville Reine, samedi, les Ailes Rouges passaient pour l'équipe la plus améliorée dans le circuit Dutton; de fait les gars de Jack Adams avaient fait beaucoup de progrès mais grâce à une acquisition précieuse de joueurs. Plusieurs rédacteurs sportifs avaient même affirmé que le Détroit serait probablement le gagnant de la coupe Stanley. Quoi qu'il en soit, les Ailes Rouges ont subit un revers samedi qui a considérablement diminué leur prestige car les Maple Leafs venaient d'éprouver trois revers consécutifs. En même temps, les Canadiens de Dick Irvin remportaient leur 24è triomphe de la saison en humiliant les puissants Eperviers de Chicago. Mike Karakas gardait les filets du Chicago et les Habitants curent de la difficulté à le déjouer. Cependant le Tricolore afficha une tenue exceptionnelle et ajoutons qu'avec des joueurs d'expérience, Dick Irvin saura bien diriger son équipage dans les éliminatoires.

• •

Herb Cain, Lorne Carr et Bill Cowley se disputent la première place chez les compteurs de la ligue Nationale. Bill Durnan et Paul Bibeault ont encore chacun deux blanchissages à leur crédit.

• •

Dans le domaine du baseball, les Yankees ont obtenu les services du voltigeur Ed Levy. Ed. se distingua avec les Newark l'an dernier en obtenant une moyenne de .322 au bâton.

• •

La ligne Kelley-Dewey-Webster de l'Open Pit mérite tout spécialement des félicitations pour son travail agressif contre le club de la Marine la semaine dernière. Morris Gerth a aussi su se distinguer dans les filets de notre club local.

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT

10 ELM, E. SUDBURY

TEL.: 8-8221

Chronique du Collège

La congrégation de la Ste-Vierge a vu un regain de vitalité à sa première réunion de semestre. Tous les membres souhaitaient la voir fonctionner de nouveau à pleine capacité. Un malheur vint refroidir l'enthousiasme: le départ du P. E. Ranger, s.j. Fatigué de ses longs et pénibles travaux, celui-ci est "condamné" à diversifier son activité. C'est avec vif regret que les élèves le voient partir. Il est maintenant vicaire à la paroisse Ste-Anne.

Mercredi dernier, en la fête de la Purification, le P. Raymond Pesant prononçait ses derniers voeux. Le grand congé que nous avions en son honneur, nous permit d'assister à la messe à neuf heures. La chorale grégorienne exécuta plusieurs cantiques à plusieurs voix. La congrégation rendit hommage au P. Pesant en organisant une soirée. L'adresse fut lue par un de ses brillants élèves, les Méthodistes, Jacques Tanguay. Le P. P. Beaulieu chanta deux chansons espagnoles qui furent fort appréciées. Un duo, clarinette et flûte, "Califf of Bagdad" par Robert Vigneault et Roger Gauthier. La chorale Caeciliana interpréta "Coucou" et "Vision glorieuse" marche d'Albert Larrieu. On profita de l'occasion pour distribuer les prix du tournoi d'automne. Jacques Vachon présenta au P. Ranger un bouquet spirituel de la part des élèves. Quelques Versificateurs et Humanistes chantèrent "La fontaine de Caracuet". Le souriant Ghéon sut nous entretenir aimablement pendant quelque trente minutes, avec "St-Félix et ses pommes de terre". Les rôles étaient ainsi répartis: St-Félix: Alexandre Roberge; Primo, un voleur: Jean-Guy Blais; Secundo: Donald Smith. Un mot du "Héros de la fête" qui chante ses trois mères: sa mère de la terre; sa mère, la Compagnie de Jésus; sa Mère du Ciel.

La Saint-Vincent-de-Paul s'est donné un comité d'administration. Président Alcide Casaubon; vice-président: Germain Faucon; secrétaire: André Lécuyer; trésorier, Raymond Bisnaire.

La proclamation du mois eut lieu mercredi dernier. Obtinrent les honneurs de la classe: philosophie II: Charles Sylvestre; philosophie I: Dollard Perreault; Rhétorique: Donald Smith; Belles-Lettres: Maurice Saulnier; Versification: Cyrille Paquette et Eric Mongeon; Méthode A: Alfred Tremblay et Hilaine Pinsonneault; Méthode B: Richard Chappus et Claude Bouchard; Syntaxe: Maurice Demers et Marcel L'Italien; Eléments A: François Leblanc et Jean-Marie Rochefort; Eléments B: Palma Lévesque et Lucien Villeneuve; Eléments C: Gérard Charron et Gérard Gervais.

Hier soir, les Philosophes, les Rhétoriciens et les membres de l'A.C.J.C. eurent le plaisir d'entendre le P. Alexandre Dugré. Sa verve pétillante sut plaire à tous.

Dimanche, le 6 février 1944.

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—Dans l'église St-Joseph de Chelmsford Mgr Stéphane Côté bénissait le mariage de Mlle Alice Laurin, fille de M. et Mme Camille Laurin, à M. Maurice Predun, fils de M. et Mme Johnny Predun.

La mariée au bras de son père, portait une longue toilette blanche avec voile demi longueur retenu par un halo. La demoiselle d'honneur était vêtue de rose. Elle était accompagnée de M. Léo Laurin, frère de la mariée. Les deux petites bouquetières étaient Jeannine Poulin et Julia Predun. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée. M. et Mme Predun sont partis en voyage de noces à Toronto.

M. et Mme Léonard Roy ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils.

M. et Mme Louis Groulx ont eu la douleur de perdre leur fils âgé de trois ans. Les parents désirent remercier par l'entremise de l'Ami du Peuple tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

Mgr S. Côté, P.D., est de retour de Toronto.

Mlle Claire Joliat visite des parents à Wewoka, E.-U.

Le Canada dans la guerre

(suite de la page six)

dition nationaliste posée par Macdonald et brisée par Laurier, malgré la vigoureuse opposition de M. Bourassa.

M. Chaloult souhaite que l'on songe "dès maintenant à accorder à l'Angleterre son statut d'indépendance; elle nous coûte vraiment trop cher et elle nous rapporte trop peu". Après lui avoir permis de gagner trois guerres, après l'avoir aidée à établir des comptoirs et à conquérir des colonies dans le monde entier, il me semble qu'elle pourrait vivre un peu par elle-même, sans le tribut périodique de notre argent et de nos soldats".

Pendant l'instant, nous voulons bien gagner la guerre, mais nous tenons davantage à gagner la paix. Nous voulons une paix durable, c'est-à-dire une paix basée sur le pardon et le respect mutuels. La paix, c'est sur la voie de Rome que les peuples la trouveront, armés de justice et de charité et non pas de chars d'assaut, de canons et de mitrailleuses. La paix viendra des coeurs quand nous aurons banni l'orgueil et la cupidité".

M. Chaloult propose alors son amendement qu'il est forcé de retirer, faute d'un collègue pour l'appuyer.

La force est aux sources.—Lacordaire.

Romans policiers

par Maurice LEBLANC

L'AIGUILLE CREUSE, 192 pages. "813", 224 pages.
ARSENE LUPIN GENTLEMAN-CAMBRIOLEUR, 192 pages.
LE BOUCHON DE CRISTAL 224 pages.
LES TROIS CRIMES D'ARSENE LUPIN, 224 pages.
LES HUIT COUPS DE L'HORLOGE, 224 pages.
DE MINUIT A SEPT HEURES, 190 pages.
LE FORMIDABLE EVENEMENT, 190 pages.
ROULETABILLE CHEZ KRUPP, 190 pages.

Au comptoir, 50c; par la poste, 65c

LIBRAIRIE LOISIRS

Les bouchers doivent maintenant afficher dans leurs magasins les tableaux indiquant les prix maxima et les différentes coupes du veau vendu au détail.

Les barbiers n'ont pas le droit d'exiger un prix plus élevé que celui qu'ils demandaient au cours de la période de base en 1941, sans l'assentiment préalable de la Commission des Prix.

• •

Sur le front intérieur, c'est la bataille contre l'inflation qui est la plus critique.

Si nous sommes les vainqueurs dans cette lutte, nous aurons grandement contribué à gagner la guerre.

Et si nous empêchons l'inflation, nous aurons grandement facilité la solution des problèmes d'après-guerre.

• •

Le contrôle des prix a pour but de prévenir l'inflation. C'est une sauvegarde en même temps qu'une garantie d'un standard de vie normal.

Rien ne sert de toucher un revenu plus élevé si les prix augmentent sans cesse parce que la valeur d'achat de l'argent baissera de plus en plus.

Pour éviter le chômage immédiatement après la guerre nous devons d'abord vaincre l'inflation.

Chronique des Pasquier

Par Georges DUHAMEL de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA ST-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PARMI NOUS
LE COMBAT CONTRE LE OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNE HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.

Chaque volume $1.25 au comptoir; $1.36 par la poste. La série $12.00 franco.

LIBRAIRIE LOISIRS

LUNDI, LE 14 FEVRIER

Grand BINGO

à l'école Nolin

organisé par un groupe d'hommes et de dames de la paroisse.

Venez en foule aider votre paroisse et encourager nos organisateurs

Réparation de montres

SERVICE prompt et avec soin à des prix raisonnables

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

E. D. LAURIN

49 rue Cedar Sudbury

En haut de la Banque Royal

La Pharmacie Lévesque

469, rue Notre-Dame

SUDBURY

Attention spéciale aux commandes par la poste

Tél. 5-5274 Livraison gratuite